

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2745 - LUNDI 24 OCTOBRE 2016

ACCORD ISSU DU DIALOGUE

La Cénco pour une transition n'excédant pas 2017



L'abbé Donatien Nshole, secrétaire général par intérim de la Cénco, lisant le message des évêques du Congo

Craignant que le pays bascule dans le chaos, les évêques catholiques, membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco), estiment que tout doit dorénavant être mis en œuvre pour réduire la période transitoire afin qu'elle ne dépasse pas l'année 2017. Dans un communiqué publié le 21 octobre, l'Église catholique prône la tenue d'un nouvel accord sur l'élection présidentielle à venir, fruit de nouvelles discussions, et dans lequel sera mentionné noir sur blanc que le président Joseph Kabila ne se représentera pas pour un troisième mandat.

Aussi le gouvernement de transition aura-t-il pour mission, d'après la Cénco, d'organiser les élections, de garantir le respect des libertés, de rétablir l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Page 12

ÉNERGIE

Embellie « hypothétique » des prix des produits de base en 2017

La Banque mondiale (BM) reste toutefois réservée sur cette projection qui s'appuie simplement sur le raffermissement de la demande et la contraction de l'offre l'année prochaine. Il faut s'attendre les 12 prochains mois à un rebond d'au moins 25 % des prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon, soit une hausse supérieure aux prévisions de juillet dernier, affirme-t-elle dans la dernière édition de Commodities Markets Outlook. Il s'agit d'un rapport trimestriel de la BM concernant les prévisions sur les prix de 46 produits de base jusqu'en 2025. Dans son rapport d'octobre qui contient tout un dossier spécial consacré au plan de réduction de la production récemment annoncé par l'Opep (Organisation des pays producteurs de pétrole), la BM a revu à la hausse ses prévisions pour les cours du pétrole en 2017, tablant désormais sur un baril à 55 dollars américains contre 53.

Page 13

M^{me} Eve Bazaiba à l'avant-plan

COMPROMIS POLITIQUE

Le MLC dénonce un « coup d'État constitutionnel »

Évoquant le contenu de l'accord signé à la Cité de l'UA qu'il qualifie dans un communiqué publié, le 20 octobre, d'un « coup d'État constitutionnel qui engage la responsabilité directe du président Joseph Kabila face à la nation par rapport à son serment », le Mouvement de libération du Congo (MLC) déclare ne pas se sentir concerné par ce compromis politique. Ce, d'autant plus qu'il a été conclu « en violation du pacte républicain, bafouant ainsi les aspirations profondes du peuple congolais focalisées autour du respect de la Constitution et l'alternance démocratique au pouvoir, gage de paix et de stabilité ».

Le parti de Jean Pierre Bemba entend ainsi user de tous les moyens légaux à sa disposition pour défendre les aspirations du peuple et exiger le respect de la Constitution ainsi que l'alternance du pouvoir au sommet de l'État.

Page 12

DIVISION 1 ZONE OUEST

FC Renaissance du Congo tient tête à DCMP

Après avoir tenu en échec l'AS V.Club par zéro but partout lors de la quatrième journée de la zone de développement ouest du championnat national de football, le club créé en 2014 et tuteuré par l'évêque Pascal Mukuna et Antoine Musanganya a accroché, le 21 octobre, au stade des martyrs

le Daring Club Motema Pembe (DCMP) par un but partout en cinquième journée. Le match a, cependant, connu une interruption d'une quinzaine de minutes lorsque les supporters de deux camps se sont quasiment rentrés dedans avant d'être maîtrisés par la police. Au classement, le FC

Renaissance du Congo trône avec 11 points à son actif suivi de V.Club avec le même nombre des points mais un goal average moins favorable. Racing Club de Kinshasa vient en troisième position avec 10 points, devant Shark XI FC (9 points), le DCMP (8 points).

Page 13

ÉDITORIAL

Sécurité

Les violences que subissent à nouveau les populations d'une partie du département du Pool sont là pour confirmer, s'il en était besoin, que la sécurité intérieure du Congo doit figurer plus que jamais en tête des priorités de la Nouvelle République. Elles rappellent à ceux qui étaient tentés de l'oublier, ou qui voulaient gommer cette évidence pour des raisons basement politiques, que la paix civile commande toutes les avancées, tous les progrès auxquels notre peuple aspire à juste titre.

Ce qui précède est d'autant plus vrai que derrière l'homme qui se fait appeler « Pasteur Ntoumi » se cachent, du moins semble-t-il, des responsables politiques dont certains ont joué un rôle dans les terribles violences qui émaillèrent les guerres civiles de 1997 et 1998. Il revient bien évidemment à la justice de dire ce qu'il en est réellement, mais les informations qui remontent en cascade vers nous laissent peu de doutes sur ces implications dans les événements présents.

Ce que démontre de façon accablante la nouvelle dérive de Frédéric Bintsamou est le fait que seul un Etat fort, respectueux des libertés publiques mais organisé pour préserver l'ordre public contre ceux qui tentent de le briser, peut combattre efficacement et, mieux encore, prévenir les « fous de dieu ». Chez nous comme au Mali, en Libye, en Irak, en Syrie, en Afghanistan et ailleurs dans le monde vivent des hommes qui se croient supérieurs au point d'asservir sans pitié ceux qui les entourent et d'user de la pire cruauté pour parvenir à leurs fins. Le tout, cela va de soi, pour satisfaire leurs ambitions personnelles, combler leur ego démesuré, assouvir leurs instincts les plus bas.

Ne nous faisons donc pas d'illusion : la seule réponse possible aux terribles déviations qui se produisent sous nos yeux est celle que garantit l'Etat de droit dans lequel nous vivons. Avec, d'un côté, la force publique dans toutes ses composantes – police, gendarmerie, armée, mais aussi renseignement – et, de l'autre, la justice à qui revient la double mission d'établir la vérité et de sanctionner les auteurs des troubles à l'ordre public.

Les citoyens congolais attendent avec angoisse, avec impatience aussi que prennent fin les exactions commises dans le Pool.

Les Dépêches de Brazzaville

SITUATION DANS LE POOL

Clément Mouamba face aux députés: «ce que fait Ntoumi dans le Pool, c'est du terrorisme»

« **Assassinats, braquages, vols, viols, enrôlements d'enfants soldats, tueries aveugles, intimidations, attaques d'objectifs sensibles, enlèvements et séquestrations des jeunes, dégradations de biens, incendies volontaires, déplacements forcés des populations, suivis du pillage systématique de leurs biens, entraves à la libre circulation des personnes et des biens, menaces d'attaques des infrastructures et des localités** ».

Ces actes perpétrés par les miliciens ninjas-nsiloulou dans le département du Pool, depuis leurs attaques sur les quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril dernier, ont été égrenés par le Premier Ministre, chef du gouvernement, devant les députés lors de la séance de question d'actualité initiée par l'Assemblée nationale, le 20 octobre. Actes terroristes patents, Clément Mouamba l'a rappelé durant son intervention, invitant par ailleurs les élus députés à s'abstenir de toute « manipulation grossière » au regard de cette situation d'une gravité avérée.

Mélange des genres

Face à la crise qui sévit dans le Pool, des voix s'élèvent de plus en plus pour appeler le gouvernement à prendre ses responsabilités afin d'épargner les souffrances aux populations vouées à l'errance. D'après les chiffres communiqués par le Premier ministre aux parlementaires, quelque 7500 personnes sont aujourd'hui sans-abri du fait de ces violences. Au nombre de ceux qui commentent les événements du Pool se trouvent les dirigeants des partis politiques et associations, ainsi que les représentants de la société civile. Mais il y a aussi les hommes d'église. A l'issue de la 45^e assemblée plénière

de la Conférence épiscopale du Congo, le 16 octobre, les évêques ont en effet publié un message, dont la teneur peut prêter à confusion, sinon ressembler à une prise de position en faveur d'un camp, en particulier celui des rebelles. Voici, en effet, un extrait de ce message sous-titré « Aux hommes politiques » consacré à la situation dans le Pool : « *La raison d'être du pouvoir politique, dans toutes les sociétés humaines, est l'établissement de l'équilibre nécessaire entre l'ordre social et la liberté individuelle ; car l'obéissance individuelle à la loi de la cité est conditionnée par la capacité du pouvoir de l'Etat d'assurer la sécurité de chacun et de tous. Et la légitimité d'un pouvoir politique se vérifie par le niveau et la qualité d'une paix sociale pérenne. Aujourd'hui la paix est menacée dans notre pays à cause de l'absence d'un dialogue national sans exclusive, de l'utilisation de la force publique pour résoudre les différends politiques, de l'emprisonnement sans procès de certains acteurs politiques, des groupes armés dans le département du Pool (comme les ninjas-nsiloulou)* ». Un peu comme si les auteurs de l'épître suggéraient que chaque Congolais pouvait en fait se dresser

contre l'ordre établi car l'Etat, aujourd'hui, ne garantit rien à personne.

L'introuvable équité

Biaiser de cette manière-là une situation aussi dramatique revient à réduire la notion de liberté dans un pays à la prééminence des intérêts des opérateurs politiques sur les autres citoyens qui composent la cité. A savoir que chaque fois que l'un d'eux se lèvera dans un coin avec armes à la main, les crimes découlant de ses errements ne compteront pas. Dans ce message des évêques qui se veut pédagogique et de portée générale, aucune ligne ne condamne les exactions perpétrées par les miliciens du pasteur Ntoumi dans le Pool, mais aucune non plus ne relève les peines qu'endurent les populations prises en otage, dont le nombre est en perpétuelle augmentation. En tout état de cause, le message des Evêques dans une sorte d'éloge à la paix interpellée de façon pertinente « les enfants et les jeunes », « les familles », « les chrétiens et les musulmans », « les hommes politiques », « les acteurs des médias », « les forces de l'ordre », ainsi que « les femmes et les hommes de bonne volonté ». Il n'interpelle pas les ninjas-nsiloulou, ni leur meneur, Ntoumi, qui ont pris les armes et tirent sur leurs compatriotes sans raison. Cela ruine son opportunité et lui ôte son onction d'équité. Entre nous.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gouesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

OHADA

Les experts peaufinent l'avant-projet d'Acte uniforme du droit comptable

Les experts des commissions nationales de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des Affaires (Ohada) ont ouvert, le 20 octobre à Brazzaville, une plénière pour examiner l'avant-projet d'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière des entreprises.

Cette plénière présidée par le président du Conseil des ministres de l'Ohada, Pierre Mabiala, réunit du 20 au 22 octobre à Brazzaville les experts des commissions nationales, les experts comptables ainsi que les comptables agréés, venus des 17 pays membres de cette institution. Objectif : finaliser le texte qui sera adapté à l'environnement d'affaires dans l'espace Ohada. « Je vous invite à mener, pendant ces trois jours, des débats sereins, constructifs et responsables, avec un seul objectif de parvenir à un projet de texte adapté au contexte communautaire, en tenant compte des évolutions de la normalisation internationale », a souligné Pierre Mabiala, à l'ouverture des travaux de cette réunion. Et de préciser, « la procédure de révision d'un Acte uniforme prévoit que les observations reçues des Etats seront synthétisées par le secrétariat permanent, qui établira un projet définitif avant de les transmettre à la Cour commune de Justice et d'arbitrage pour avis ». L'ébauche de ce texte juridique, a-t-il indiqué, sera ensuite transmise à la prochaine session du Conseil des ministres pour adoption définitive. La République du Congo tient à ce que ce processus aboutisse, a renchéri le ministre. Dans son mot de circonstance, le ministre congolais des Finances, du Budget et du portefeuille public, Calixte Ganongo s'est dit confiant, quant aux résultats attendus de cette plénière. « J'ai été frappé par la rigueur du processus de révision qui laisse transparaître très aisément le caractère consensuel, participatif et inclusif d'une telle approche. Ce qui augure que le nouvel Acte uniforme sera bien celui des professionnels comptables, des partenaires techniques et financiers, des opérateurs économiques, des investisseurs et de nos autorités politiques », a-t-il précisé.

Rappelons que l'Ohada est un système juridique créé pour offrir dans l'ensemble des Etats-membres, un droit commun des affaires moderne, actualisé, avec neuf actes uniformes, couvrant l'essentiel des activités économiques. Il s'agit entre autres du droit commercial général, droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économique et droit des sociétés coopératives. Cette institution facilite les échanges transfrontaliers ainsi que les investissements internationaux. Elle assure aussi la pérennité des entreprises et règle des différends d'affaires.

Firmin Oyé

SECTEUR PRIVÉ

Les acteurs invités à faire savoir leurs préoccupations

Prélude à la première édition des assises nationales de l'entreprise congolaise, prévue du 8 au 9 novembre prochain à Brazzaville, la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Adélaïde Mougani, consulte les acteurs évoluant dans ce secteur.

La consultation de la ministre Adélaïde Mougani a pour objectif de faire avec les acteurs du secteur privé l'état des lieux de l'entrepreneuriat au Congo, notamment les difficultés, les préoccupations des acteurs concernés. Ces derniers qui, au quotidien, touchent la réalité dudit secteur sont aussi invités à proposer des solutions à soumettre au gouvernement à l'occasion de ce prochain rendez-vous. « Il s'agit de mettre l'entreprise au centre du développement et de la croissance inclusive du Congo, pour qu'elle apporte les réponses aux questions de l'emploi et de la pauvreté », a indiqué la ministre des PME, lors de sa rencontre avec les représentants des syndicats patronaux du Congo, à savoir l'Union patronale et interprofessionnelle Congo, la Cogépac, les commerçants et les boulangers, le 20 octobre, à



Photo de famille

la Chambre de commerce. « À l'occasion des prochaines assises, nous devrions parler le même langage. C'est pourquoi il faut qu'on s'accorde pour que ces assises soient un moment de réflexion qui aboutira à un plan d'action qui conduira l'entreprise congolaise vers son émergence », a-t-elle souligné. Satisfaits de la démarche engagée par la tutelle, ces syndicats ont promis se concerter chacun au sein de sa structure, avant d'apporter leurs propositions et contribution au ministère pour le succès de cet événement. Rappelons que le secteur privé congolais est confronté notam-

ment aux problèmes d'organisation, d'accès aux crédits, de parafiscalité, etc. Face à la chute du prix du baril du pétrole, première source de revenu du pays contribuant à plus de 70% au budget de l'État, le gouvernement congolais entend s'appuyer sur ce secteur, en vue de créer une synergie capable de mieux faire vivre l'économie. L'initiative du gouvernement vise également à renforcer le partenariat public-privé bénéfique pour le développement de l'économie nationale. Il s'agit de mutualiser les efforts dans un contexte économique difficile.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Fin, presque, de la démocratie

Imaginons les villes américaines en feu, des morts jonchant les places, au motif de contestation par un candidat des résultats électoraux, et qui plus est, à l'occasion de l'élection du président des Etats-Unis d'Amérique ! On peut en douter, on devrait en douter. Mais, le caractère tendu de la campagne électorale des deux finalistes de la course à la Maison Blanche, Hillary Clinton, et Donald Trump, pose le problème de son issue glorieuse. Et le contexte même de cette présidentielle américaine, marqué par les guerres en Syrie, en Irak et au Yémen, dans lesquelles les principales puissances du monde sont engagées en adversaires irréductibles, est le signe que sous la houlette de la Communauté internationale, sa représentante administrative, l'humanité est en crise.

Pour tout dire, l'Amérique démocratique, celle qui a traversé des crises graves avant d'être

façonnée de l'intérieur par une longue histoire du débat d'idées, ne nous avait pas habitués à douter du caractère irréprochable de ses processus électoraux. C'est bien pourtant ce que suggère le candidat républicain, Donald Trump qui peut se croire en partie pris dans un traquenard. Interrogé, en effet, sur sa disponibilité à reconnaître sa défaite si les résultats du scrutin présidentiel du 8 novembre le donneraient perdant, Trump a émis des réserves : « Je verrai à ce moment-là. » Une réponse qualifiée de « terrifiante » par son adversaire démocrate, Hillary Clinton.

À en juger par l'attention que les plus grands médias du monde portent à ce rendez-vous électoral américain, on se croirait attendre l'élection du chef d'Etat des cinq continents. Parce que, justement, et jusqu'à preuve du contraire, les Etats-Unis restent la première puissance mondiale. Une position qui ne saurait s'ac-

commoder de la remise en question des acquis démocratiques intérieurs, alors même qu'elle est sujette à controverse sur son côté relations extérieures. Les guerres de Syrie, d'Irak, du Yémen, auxquelles il faut ajouter celle d'Afghanistan, les fortes tensions avec la Russie, l'Iran et la Corée du Nord, la crise libyenne, la relation avec l'allié historique européen, le lien vis-à-vis du très rangé géant chinois, le lancinant conflit israélo-palestinien, voilà autant de dossiers brûlants qui attendent le successeur de Barack Obama à l'international.

De manière générale, les seules scènes de violences de rue qui passent en boucles à la télévision, ces dernières années, aux Etats-Unis, sont celles des émeutes provoquées par des bavures policières. Très souvent, elles mettent en avant la communauté africaine-américaine en butte aux méthodes expédi-

tives, discriminatoires, dit-elle, des forces de l'ordre lorsqu'elles sont face aux citoyens issus de celle-ci. Ce ne sont pas des violences politiques au sens que pourrait en donner la contestation des résultats électoraux. A moins de s'abstenir d'avoir peur et de placer certaines déclarations inquiétantes entendues au cours de ce processus qui s'achève, le 8 novembre, dans le strict cadre de la campagne électorale. Car si cela devait se produire dans le pays de la bannière étoilée, ce serait presque pour tout le monde, la fin de la démocratie.

En tout état de cause, les appréhensions autour du dénouement de la prochaine élection présidentielle américaine montrent que les nations sont toutes embarquées sur un même navire qui tangué. De même qu'on le disait de l'homo soviétique, l'homo americanus n'existe pas.

Gankama N'Siah

Ministère de la Fonction publique et
de la Réforme de l'État
Cabinet

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE D'INFORMATION

À L'INTENTION DES AGENTS CIVILS DE L'ÉTAT

Objet : Modalités pratiques du recensement des agents civils de l'Etat.

En application de la circulaire n°0221/PM-CAB du 2 septembre 2016, la première phase du recensement des agents civils de l'Etat sera lancée officiellement le 28 octobre 2016 par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Cette opération concerne exclusivement les agents civils qui émargent au budget de l'Etat. Le contrôle physique se déroulera :

- à Brazzaville : aux sièges des ministères, des institutions constitutionnelles, des établissements publics, de la préfecture, de la Mairie Centrale, des arrondissements et des structures publiques qui y sont implantées ;
- à Pointe-Noire : aux sièges de la préfecture, de la Mairie Centrale (Hôtel OTTINA), des arrondissements et des structures publiques qui y sont implantées.
- Dans les départements : aux sièges de la préfecture, de la Commune ou de la communauté urbaine et des districts ;

-à l'extérieur : aux sièges des représentations diplomatiques.

La fiche de contrôle est retirée personnellement par l'agent à recenser sur la présentation de la pièce d'identité.

Chaque agent remplit correctement sa fiche, qui est ensuite signée par son supérieur hiérarchique immédiat, puis par le responsable de la structure dont il relève.

Dans les cabinets, les signatures requises sont celles du conseiller administratif et juridique et du directeur de cabinet.

Dans les directions générales, les signatures requises sont celles du chef de bureau, du chef de service ou du directeur, puis celle du directeur général.

Dans les préfectures, communes, communautés urbaines et arrondissements, les fiches sont signées par le supérieur hiérarchique immédiat de

l'agent, puis par le préfet, le maire ou l'administrateur-maire, selon le cas.

Dans les sous-préfectures, les signatures exigées sont celles du chef de village et du sous-préfet. Chaque agent doit obligatoirement joindre les pièces ci-après :

- une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- une carte photo d'identité format 4x4 ;
- un bulletin de salaire récent ;
- une copie du texte de recrutement ;
- une copie de la première note de prise de service ;
- une copie de l'arrêté de dernière promotion ;
- une copie du diplôme justifiant le grade actuel ;
- une copie de la note d'affectation ou de nomination au poste de travail actuel ;
- une copie de la note de mise en stage, en détachement, en disponibilité ou en congé de longue durée, le cas échéant ;
- une copie de l'acte de mariage, le cas échéant ;
- l'original de l'attestation de présence au poste.

Aucune fiche ne devrait être remplie par une tierce personne au profit des agents non présents à leur poste de travail.

Tout supérieur hiérarchique qui couvrirait un agent déserteur ou fictif, s'exposera aux sanctions disciplinaires et pénales prévues par la réglementation en vigueur.

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2016

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État



Aimé Ange Wilfrid BININGA

Aimé Ange Wilfrid BININGA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des parlementaires sensibilisés au protocole de Nagoya

Ratifié en septembre 2011 par le Congo, le protocole de Nagoya exige le meilleur accès des populations locales aux ressources génétiques et le partage des avantages découlant de leur utilisation.

L'ouverture de l'atelier de sensibilisation des députés et sénateurs au processus de mise en œuvre du protocole de Nagoya s'est déroulée, le 20 octobre, au Palais des congrès à Brazzaville en présence de la ministre congolaise de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement, Rosalie Matondo.

En effet, le protocole de Nagoya, obtenu à l'issue des négociations à la dixième conférence des États parties de la Convention sur la diversité biologique, prévoit un mécanisme juridique contraignant. L'objectif de cet atelier, d'après la ministre Rosalie Matondo, consiste à échanger et informer les parlementaires sur les engagements pris par la République du Congo, au niveau national et international, dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la conservation des ressources génétiques.

Une volonté saluée par les élus nationaux. Pour Claubert Ebinda, président de la commission environnement au Parlement, les élus nationaux ont toujours partagé les mêmes préoccupations que le gouvernement sur les questions liées à la préservation de l'environnement, notamment la biodiversité, les changements climatiques et la dégradation des terres.

Ce genre d'activité, a-t-il ajouté, ne fera que renforcer l'engagement des parlementaires dans ce domaine, y compris du processus de la Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). « Le souhait des parlementaires congolais est de voir traduire dans les faits toutes les activités du processus REDD+ dont les résultats doivent intégrer le processus de développement durable », a déclaré Claubert Ebinda. Notons que ces outils de développement, - la Convention et le protocole de Nagoya-, ont permis aux communautés locales et autochtones de prendre en charge leurs intérêts et s'impliquer davantage dans la protection de l'environnement.

Fiacre Kombo

APPLICATION

Niochi, activer un forfait de tous les réseaux en un click

Trois jeunes Congolais passionnés du numérique ont développé l'application Niochi qui veut stimuler et encourager l'utilisation des Smartphones et les nombreux services offerts par les sociétés de téléphonie de la place.

Conçu par Prince Youlou, Ricken Bazolo et hyllarion Loulendo, respectivement développeur web designer, développeur Java et community manager, l'application Niochi vise à faciliter l'activation des forfaits appels, SMS et internet des sociétés de téléphonie mobile MTN, Airtel et Azur, installées à Brazzaville. L'application, à en croire ses initiateurs, sera disponible en téléchargement gratuit sur playstore à partir du 24 octobre.

Niochi regroupe une longue liste de tous les forfaits des opérateurs. Un moyen efficace pour l'utilisateur de s'informer sur l'existence d'autres forfaits et des services parfois oubliés tels que consulter son solde, connaître son numéro de téléphone.

L'application a été conçue sur la base des codes USSD des forfaits de tous les opérateurs mobiles. Plus de 50 forfaits qui regroupent les codes USSD des forfaits y ont été installés. L'application n'a pas besoin de connexion internet pour fonctionner et peut être utilisée partout au Congo.

Pour faciliter son utilisation, l'application a conservé les codes couleurs des différents opérateurs mobiles pour aider l'utilisateur à vite choisir son opération. Une fois installée dans son téléphone, il ne reste plus qu'à y insérer son numéro de téléphone, choisir un service ou consulter une longue liste de forfaits qui conviennent.

Les développeurs expliquent avoir consulté les opérateurs de téléphonies mobiles pour mettre au point l'application. « Ces codes sont libres de tous droits. Puisqu'ils sont créés pour les besoins de la population, nous utilisons ces codes. C'est une façon d'aider ces entreprises de télécommunications à vendre encore plus », soutient Prince Youlou, qui a récemment réalisé, avec la plateforme Fongwama, des applications pour lutter contre le paludisme. L'application participe à nourrir cette culture du numérique à travers l'utilisation parfaite de son smartphone. C'est aussi un moyen, souligne-t-on, de contribuer à relever le défi des contenus devant soutenir l'économie numérique dont on parle de plus en plus.

Quentin Loubou

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir privée des services de navigation par l'ASECNA

Les appareils de la compagnie nationale aérienne, Equatooral Congo airlines (ECAir), sont cloués au sol et privés des services sur toutes les plates-formes de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna).

« La direction générale vient d'instruire la suspension de la fourniture de la navigation aérienne à tous les vols d'ECAir (Private air) et Vueling Airlines sur toutes les plates-formes Asecna à compter du 20 oc-

tobre 2016 », précise la lettre adressée au directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile.

Selon le représentant de l'Asecna au Congo et signataire de ladite lettre, Louis Bakienon, qui n'a pas révélé le montant dû, cette suspension fait suite au niveau d'endettement d'ECAir vis-à-vis de l'agence.

Créée sur décision du gouvernement congolais en 2011, la compagnie ECAir a fait rêver plus d'un en raison de l'ambition que s'était fixée sa direction de faire de Brazzaville

un Hub en Afrique centrale, à l'instar de Casablanca, Addis-Abeba et Nairobi.

Avec plusieurs destinations africaines telles que Libreville, Cotonou, Douala, Dakar et Bamako, mais Paris et Dubaï, cette compagnie connaît actuellement une situation financière difficile. En vue de se refaire une santé financière et prétendre poursuivre son plan de développement, ECAir a lancé au mois d'avril de cette année, un Emprunt obligataire de 60 milliards FCFA.

La Rédaction

FORMATION QUALIFIANTE

42 pâtissières formées par le Club Jeunesse Infrastructures et Développement



La ministre et l'ambassadrice au centre posant avec les récipiendaires (DR)

La cérémonie de remise de diplômes et des kits de démarrage du projet aux quarante-deux apprenantes s'est déroulée le 21 octobre à la Maison des Jeunes de la Culture et des Services Conviviaux (CJID) située dans le 1^{er} arrondissement (Kinsoundi).

Cette formation de six mois a été organisée dans le cadre du projet de création d'un atelier de pâtisserie dans la Maison des jeunes à Kinsoundi, initié par l'ambassade des Etats-Unis.

Plusieurs temps forts ont marqué l'évènement : la présentation du CJID par son délégué général, les mots de circonstances de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique et de l'ambassadrice des Etats-Unis au Congo présentes à cette cérémonie, la remise des diplômes et des kits de démarrage aux ayants droit ainsi que la présentation des producteurs des jus locaux et artisanaux du projet PAMTAC-B dont le CJID a la charge du volet 2.

Au cours de la cérémonie de clôture, le délégué général du CJID, Merlos Diabankana, a présenté à l'auditoire présent à cette occasion, son ONG créée depuis 2003 et qui se positionne comme un levier opérationnel d'appui au développement communautaire au profit de la jeunesse, du genre et de la promotion de la santé.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, quant à elle, s'est réjouie de cette initiative enclenchée qui met en synergie plusieurs intervenants dans le but de contribuer au bien-être des jeunes filles désœuvrées. Elle a rappelé les priorités du ministère dans la formation des jeunes et félicité les récipiendaires.

Dans son intervention, l'ambassadrice des Etats-Unis, Stéphanie Sullivan a félicité le CJID pour cette noble initiative économique notamment de par sa contribution dans la réalisation de ce projet. Parlant aux bénéficiaires, elle a déclaré : « A vous chères bénéficiaires, que vos certificats ne servent pas comme les objets de décoration seulement. J'en suis sûr, que cette formation apportera de bon fruits, des fruits délicieux ».

Avant de quitter la Maison des Jeunes de la Culture et des Services Conviviaux, les deux personnalités de marque ont visité les stands où ont été exposés plusieurs produits du projet PAMTAC-B notamment des jus de fruits et autres produits de fabrication locale par des mots d'encouragement en souhaitant pleins succès aux producteurs.

Guillaume Ondzé

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

La rentrée académique prévue pour septembre 2017

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean Richard Bruno Itoua, a visité le 21 octobre à Brazzaville, les logements du campus de l'université Denis-Sassou-N'Gouesso (UDSN), dans le cadre des préparatifs de la rentrée académique prévue en septembre 2017.

Sauf changement de programme du gouvernement, cette infrastructure universitaire à vocation panafricaine comptera ses premiers étudiants en septembre 2017.

« La vocation de cette université est d'être un pôle d'excellence d'Afrique centrale et panafricain. Ici, il sera enseigné tout ce qui concerne les domaines des sciences et techniques. Donc ce sera un cadre de recherche par rapport aux conventions existantes et celles que nous mettrons en place ultérieurement. Nous aurons aussi des choix stratégiques d'enseignement par rapport à notre environnement », a indiqué le ministre Jean Richard Bruno Itoua.

Les logements du campus de l'université Denis-Sassou-N'Gouesso (UDSN) sont constitués de douze bâtiments

identiques comportant chacun trois cent douze chambres. Deux lits, un garde linge et des sanitaires sont placés dans chaque chambre. Les statistiques indiquent bien que cette université compte plus de 3744 chambres pour 7488 lits.

Dans un premier temps, mille huit cents étudiants des campus de l'université Marien-Ngouabi (UMNG) seront transférés dans ce nouveau campus.

Outre le transfert des étudiants, le ministère de l'Enseignement supérieur en collaboration avec les services de la gendarmerie s'emploiera à renforcer les services sécuritaires. Ils seront complétés par un service de gardiennage des locaux et autres biens matériels pour se prémunir d'éventuels actes de vandalisme. « Nous devons tout faire pour garantir et gérer toutes les infrastructures que le pays s'est investi depuis quinze ans. Nous devons arrêter les actes de vandalisme perpétrés dans ces lieux. En conseil des ministres, le président a donné des instructions fermes pour garantir la sécurité de cette université puisque la sécurité n'était pas assurée au

niveau souhaitable », a indiqué le ministre Jean Richard Bruno Itoua. Le ministère de l'Enseignement supérieur entend créer des conditions nécessaires pour une gestion efficace de cette université permettant d'assurer un enseignement de qualité. Très bientôt, deux groupes de travail vont se constituer pour mener une étude autour de la gestion immobilière, financière, gouvernance des campus et les recherches des universités publiques au Congo.

« Des programmes répondant aux standards internationaux et un corps enseignant de qualité sont exigés. Il nous faut aussi renforcer l'effectif d'enseignants que nous comptons ici. Il nous faut recruter et titulariser les jeunes enseignants congolais mais aussi adopter un système alternatif avec des missions d'enseignements. Nous comptons aussi faire un plaidoyer auprès de la diaspora congolaise. Nous espérons aussi des accords de partenariats interuniversitaires et bilatéraux qui existent », a expliqué le ministre Jean Richard Bruno Itoua.

Fortuné Ibara

JUSTICE

Les praticiens du droit demandent la construction de la maison de l'avocat

Les défenseurs du droit ont formulé le vœu au gouvernement le 21 octobre, lors des échanges avec le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala à l'issue des travaux des journées juridiques placées sur le thème « l'avocat et son expérience de la pratique judiciaire », organisées par les barreaux de Brazzaville.

Au cours de ces journées, les avocats ont plaidé pour la construction d'un édifice au sein du Palais de justice. Ils éprouvent des difficultés dans l'exercice de leur profession notamment le manque d'un local pour la conservation de leur toge pendant des sessions d'audience. Outre ce sujet, ils ont rappelé la question du financement lors des commissions d'offices, des sessions criminelles, et déploré la non décoration des avocats ainsi que les conditions de travail encore archaïques. Toutes ces doléances seront prises en compte par la hiérarchie, a promis le ministre. Il a, par ailleurs invité les avocats à respecter l'éthique et la déontologie de leur profession. « Le Congo a beaucoup de contentieux à l'extérieur, en Amérique, Europe et en Afrique donc il vous faut se former pour aller défendre un jour le pays au lieu de laisser les étrangers défendre les intérêts du pays », a-t-il exhorté les avocats avant d'ajouter qu'ils doivent plaider en droit et non en politique.

Interrogé par les médias sur la question des tribunaux en construction abandonnés, Pierre Mabiala a assuré que le souhait du gouvernement est que les magistrats travaillent dans de bonnes conditions. A cet effet, une descente sera effectuée dans tous les sites des tribunaux de Brazzaville comme à l'intérieur du pays en construction et qui posent le problème de localisation afin de trouver des solutions idoines.

Le bâtonnier Emmanuel Oko a souligné que le métier d'avocat est un éternel recommencement de formation parce que l'objectif est d'avoir des avocats compétents et bien formés. « Les avocats doivent interioriser les règles d'éthique et de déontologie de leur profession. Ceux qui commettront des bévues seront exclus de la profession avant d'ajouter que plusieurs dossiers ont été saisis dont certains ont déjà connu leur suite. D'autres seront exposés d'après leur comportement », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Le Congo s'engage dans l'opérationnalisation de la stratégie mondiale

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a signé le 21 octobre à Brazzaville l'acte faisant figurer le Congo parmi les 26 pays africains qui soutiennent la stratégie globale du secrétaire général des Nations unies sur la santé de la mère, l'enfant : nourrisson et adolescent.

« (...) Nous nous engageons à prendre des mesures nécessaires pour mettre fin au décès maternel, néonatal et infantile ; à faire un plaidoyer pour l'allocation de 15% du budget de l'Etat dans le secteur de la santé, créer une ligne budgétaire à hauteur de 20% dans le budget de la santé pour la mère, l'enfant et l'adolescent », a déclaré la ministre de la Santé et de la Population, lors des travaux du sommet régional sur la revue des progrès en santé scolaire que Brazzaville a abrité du 18 au 21 du mois en cours, au complexe de Kintélé plus précisément. Jacqueline Lydia Mikolo faisait ainsi état des domaines



La ministre de la Santé et de la Population signant l'engagement du Congo (DR)

dans lesquels le Congo mettra un accent aigu dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie globale du secrétaire général des Nations unies. Par ailleurs, a-t-elle souligné, la mise en œuvre de la gratuité de la césarienne sera poursuivie y compris d'autres interventions obstétricales majeures. L'engagement concerne également l'élimination du VIH de la mère à l'en-

fant, la poursuite de la gratuité dans la prise en charge des infections à VIH...

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, Fatoumata Binta, au nom du coordonnateur des agences des Nations unies au Congo, a salué l'engagement pris par le Congo. Elle a rassuré que toutes ces agences continueront à apporter leurs pierres à l'édifice

afin que le pays parvienne à relever le défi de l'amélioration de la situation sanitaire des populations. Un domaine dans lequel les efforts sont continuellement consentis.

Consultation régionale...

Sur le sommet régional en santé scolaire, chaque pays participant (plus d'une vingtaine au total) est parvenu à ébaucher un plan d'action

national en tenant compte des priorités propres et spécifiques. « Je suis convaincue que l'analyse de ces différents plans nationaux qui sera faite dans le cadre d'une planification ascendante permettra de finaliser le plan d'action qui tiendra compte des défis réels auxquels les pays de la région Afrique de l'OMS sont confrontés », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

En outre, a-t-elle expliqué, cette consultation régionale a contribué de beaucoup dans l'élaboration du guide d'accélération des actions en faveur de la santé des adolescents. Ce guide sera un outil stratégique nécessaire à la mise en œuvre de ces différents plans nationaux. Au nom du gouvernement, la ministre de la Santé et de la Population a réitéré l'engagement du Congo à adhérer à la stratégie globale de réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Rominique Nerplat Makaya

CHRONIQUE

Le Musée Gamal Abdel-Nasser

C'est un fait marquant pour l'histoire non seulement de l'Égypte et du monde arabe, mais aussi de l'humanité entière que l'inauguration du musée de l'ancien président égyptien, le raïs Gamal Abdel-Nasser, (15 janvier 1918 - 28 septembre 1970) héros de la guerre contre Israël, tombeur du roi Farouk 1er et premier dirigeant issu du peuple qu'ait eu l'Égypte après... plus de deux mille ans..

Inauguré par le président égyptien Abdel-Fattah Al-Sissi il y a quelques semaines, le musée retrace la vie du leader, mais il faut surtout y voir une importante tranche de l'histoire de l'Égypte et du monde arabe qui défile.

Pour le 46e anniversaire de sa mort, qui remonte exactement au 28 septembre 1970, sa petite villa de deux étages, située à Héliopolis au Caire, a été transformée en musée, grâce aux travaux du secteur des beaux-arts du ministère de la Culture. La trame de ce musée c'est la vie de Nasser, ses luttes, les événements historiques importants au cours de sa présidence, soit un pan important de l'histoire contemporaine de l'Égypte. Nous devons cette heureuse aventure aux enfants, héritiers de cette résidence qui, après la mort en 1990 de l'épouse de l'illustre disparu Tahiya, offrirent au gouvernement de faire de l'endroit où Nasser a vécu toute sa vie, un musée d'histoire. Les travaux furent entamés depuis 2011, par différentes étapes dont la plus simple était la restauration du bâtiment et le réaménagement de son infrastructure.

Dès que l'on traverse les grilles de la porte principale du musée, l'on ne peut demeurer insensible à la verdure qui naturellement doit attirer les yeux du visiteur et au centre où se situe la maison, un buste de Nasser vous accueille et le trajet de la visite commence au rez-de-chaussée.

Le concept et la muséologie du musée ont été confiés à l'artiste Karim Al-Chabouri, premier prix du concours organisé pour ce projet qui n'a concentré son concept que sur la personnalité de Nasser et ses exploits politiques.

Ce dernier a exploité chaque pièce de la villa, en leur donnant un thème particulier pour retracer l'histoire.

De la première salle « Salle des collections » à la dernière station du musée, «Le couloir des griefs » l'on peut à loisir entre autres, contempler les photos de Nasser lors de ses voyages et visites aux pays étrangers, des vitrines renfermant plusieurs souvenirs tels que des appareils photo et cinématographiques, des cadeaux et des médailles offerts par les chefs d'Etat, un thème sur la tentative d'assassinat de 1954 ou encore la nationalisation du Canal de Suez, et même l'évacuation des troupes anglaises en 1956 ou la fondation du Haut-Barrage etc.

La visite se termine par des scènes funéraires du peuple ému et choqué de la mort de Abdel-Nasser avec un discours triste lu par Anouar Al-Sadate, et des photos des chefs d'Etat accueillis pour les funérailles terminent la visite de l'intérieur du musée.

Le visiteur peut enfin faire un tour dans le jardin de la villa et voir la voiture noire du président et se rendre compte qu'en réalité tout visiteur, en entrant et en sortant du musée, contemple le leader arabe sous tous ses contours, visite qui s'avère en somme un véritable voyage dans le temps et qui nous fait revivre l'âge d'or du nationalisme arabe.

Ferréol Gassackys

Déclaration du secrétaire général à l'occasion de la Journée des Nations unies célébrée le 24 octobre

Cette année, la Journée des Nations unies tombe à un moment de transition pour le monde et l'ONU.

L'humanité est entrée dans l'ère du développement durable depuis que les dirigeants du monde se sont engagés à tenir l'ambitieuse promesse que constitue le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Organisation entre dans sa soixante et onzième année en ayant en point de mire 17 objectifs qui doivent nous emmener vers un avenir meilleur pour tous sur une planète préservée.

Le monde est aussi en passe d'abandonner enfin l'idée que les combustibles fossiles sont la clef de la prospérité. Alors que les températures sont plus élevées que jamais, les États membres n'ont pas perdu de temps pour

faire leur l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui entrera en vigueur le 4 novembre. Cet événement nous offre la meilleure chance que nous n'ayons jamais eue de parvenir à une croissance plus verte, plus propre et qui émette peu de carbone.

L'Organisation des Nations unies se trouve elle aussi en pleine transition entre son huitième et neuvième secrétaire général. Ce fut pour moi un honneur de servir les «peuples des Nations unies » ces 10 dernières années. Ensemble, nous avons mis en place les conditions d'un progrès partagé. C'est sur ces bases solides que nous pourrions œuvrer avec encore plus d'ardeur à donner des moyens d'action aux femmes, à mobiliser les jeunes et à promouvoir les droits de l'Homme pour tous. Dans le même temps, il y a eu beaucoup à déplorer, en

particulier les conflits non réglés qui sèment le malheur dans les régions du Moyen-Orient en proie à des troubles, au Soudan du Sud, dans la région du Sahel et ailleurs. Dans ces régions comme dans toutes celles qui sont en butte à la violence et à des catastrophes, le personnel des Nations unies continue de se montrer à la hauteur des circonstances et de répondre à la détresse des plus vulnérables avec le plus grand courage.

Je remercie les peuples du monde entier de m'avoir apporté leur soutien et je les exhorte à faire de même avec mon successeur, Antonio Guterres, pour l'aider à poursuivre notre mission universelle au service de la paix, du développement durable et des droits de l'Homme.

Diffusé par l'UNOCA

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le gouvernement invité à contrer la menace des mercenaires

Le Groupe de travail des Nations unies sur les mercenaires a appelé, le 20 octobre, le gouvernement de la République centrafricaine (RCA) à freiner le plus vite possible la menace des mercenaires et des combattants étrangers, qui ont rejoint des groupes armés locaux, afin d'éviter une nouvelle escalade de la violence dans le pays.

« Nous avons reçu des informations selon lesquelles des mercenaires et des combattants étrangers en provenance de pays voisins, notamment du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Soudan, ont rejoint des groupes armés, principalement les Seleka, provoquant chaos et destruction », a déclaré l'expert en droits de l'Homme Anton Katz à la fin de la visite du Groupe de travail en RCA.

« Plus de 500 mercenaires et combattants étrangers demeurent en RCA aujourd'hui et ont profité de la fragilité actuelle du pays pour s'enrichir à travers des activités criminelles. La présence continue de ces acteurs compromet gravement le droit des Centrafricains à l'autodétermination et menace la stabilité du pays », a noté Anton Katz.

Le Groupe de travail a également

exprimé des inquiétudes au sujet de la présence de la « Lord Resistance Army » (LRA) qui a provoqué une recrudescence de la violence dans le sud-est du pays ces derniers mois. La LRA, principalement composée d'Ougandais, comprend également des membres provenant du Soudan, de la RDC et du Niger.

À ce jour, la LRA a enlevé des centaines de personnes, en particulier des enfants pour les utiliser comme soldats et soumis de nombreuses femmes à la violence sexuelle et à l'esclavage. Leur présence a aggravé la situation sécuritaire dans le pays. Malgré les énormes défis sécuritaires, le Groupe de travail a salué les mesures positives initiées par les autorités. « Nous félicitons le gouvernement et le peuple de la RCA pour l'élection pacifique organisée plus tôt cette année, les efforts déployés pour la réconciliation nationale et la lutte contre l'impunité concernant les violations des droits de l'Homme commises pendant ces dernières années de conflit », a déclaré Patricia Arias, membre du groupe d'experts.

D'autres initiatives positives ont été l'adoption d'une nouvelle Constitution qui reconnaît

la menace des mercenaires ; le suivi des recommandations du Forum de Bangui, qui comprend le Désarmement, la Démobilisation, la Réinsertion et le Rapatriement des anciens combattants (DDRR) ; les efforts visant à établir une cour pénale spéciale pour enquêter sur les violations graves des droits de l'Homme et la poursuite des auteurs des crimes commis depuis 2003.

Les experts de l'ONU ont exhorté le gouvernement à assurer la protection des témoins et des victimes qui souhaitent participer aux procédures judiciaires contre les auteurs de violations des droits de l'Homme et à faire en sorte qu'ils bénéficient d'une protection totale et de garanties contre des représailles.

La perméabilité des frontières a rendu facile l'entrée dans le pays des groupes armés étrangers. Les richesses naturelles telles que le diamant, l'or, l'uranium et le pétrole représentent une motivation pour ces combattants. La perception des taxes illégales prélevées à la population, ainsi que le vol, le pillage, le trafic et la contrebande de marchandises sont devenus une source de revenus pour ces acteurs.

Yvette Reine Nzaba

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société de la place recherche urgemment 10 agents commerciaux, sachant convaincre et vendre, avec ou sans expérience, niveau BAC, ayant une bonne maîtrise de la langue française et du Lingala.

Envoyez vos CV avec photo, plus récépissé de l'ONEMO cd.africinvest@gmail.com avant le 29 octobre 2016.

Téléphone : 01-873-77-81 / 06-873-77-81

COMMÉMORATION

Le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza célèbre ses 10 ans de la plus belle manière

La célébration du dixième anniversaire de l'inauguration du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et du transfert de ses cendres en République du Congo, ont été ponctués par un formidable défilé de mode, en cet espace éponyme, somptueusement habillé d'un lumineux décor, le samedi 10 octobre dernier.

Par Bruno Okokana

Bélinda Ayessa, Andréa Mazzella et Bertrand Cochery prononçant leurs allocutions



La cérémonie commémorative s'est déroulée en présence du Premier ministre, chef du gouvernement Clément Mouamba, représentant le président Denis Sassou N'Gusso, dont la perspicacité dans la réalisation de cet édifice n'a d'égal que l'ambition qu'il nourrit pour un Congo moderne, ouvert au monde.

Prenant la parole au cours de cet événement du souvenir, Bélinda Ayessa, directrice générale du Mémorial, a précisé : « Ce soir, nous commémorons les dix ans du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Dix ans, dans l'histoire d'une nation, c'est peu. Mais, dix ans, dans le cours d'un temps où il a fallu contribuer à écrire cette histoire, cela correspond à des efforts conjugués de plusieurs partenaires. Ils croient encore aujourd'hui que l'homme vit aussi de la fierté de son passé, il le transmet aux générations qui viennent, comme gage du progrès de la nation. A ce titre, je voulais souligner le rôle discret mais efficace qu'a joué et que continue de jouer monsieur Jean Paul Pigasse dans l'aboutissement de ce projet historique », a-t-elle indiqué. L'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, dont son institution s'est associée avec le Mémorial pour la célébration de ce 10^e anniversaire, a déclaré, : « Ce soir on célèbre avec un grand spectacle réalisé par des jeunes africains et européens le 10^e anniversaire du

retour des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza au Congo. On utilisera un langage universel et positif, celui de l'art de la musique, de la beauté et des couleurs pour divulguer des valeurs

les grandes figures de l'histoire », a ajouté l'ambassadeur d'Italie au Congo.

Ces valeurs, a-t-il dit, sont encore de la plus grande actualité. L'Italie est disposée à faire sa

part pour repérer les matériaux et la documentation qui seront mis à la disposition du peuple congolais.



Arrivée du 1^{er} ministre Clément Mouamba à la cérémonie

autant universelles propres à la figure et à l'épopée de ce grand explorateur ». « Ce sont

les de Chavannes, Noël Gallet, Albert Dolisie et le sergent Malmaline ; monument situé juste à la Case de Gaulle.

Le général De Gaulle disait : « La mémoire de Savorgnan de Brazza restera comme un rayon dans ses jours et comme un phare dans ses nuits », parlant de Brazzaville.

Face à l'Afrique du cœur des ténèbres peint par Joseph Kora, a poursuivi le diplomate français, Brazza sur cette rive sud du Congo, apporta la lumière, découvrit un explorateur plus qu'un colonisateur, défenseur des valeurs de dignité.

« La mémoire de Savorgnan de Brazza restera comme un rayon dans ses jours et comme un phare dans ses nuits ».

les valeurs de la paix que l'on va célébrer, de la fraternité entre les peuples, du respect réciproque ainsi que les valeurs du courage et de la détermination, de la capacité de savoir rêver car, ce sont ces rêves, à lui, qui ont permis à Pierre Savorgnan de Brazza de s'inscrire parmi

congolais.

Pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, est revenu sur une phrase qui résume à elle seule, ce que fut, reste et demeure Savorgnan de Brazza. Cette phrase c'est celle que prononça le général De Gaulle, le 30 jan-

vier 1944 à Brazzaville. Ce jour, il avait à ses côtés, Marthe la fille du grand explorateur lors de l'inauguration du monument consacré à Savorgnan de Brazza et à ses compagnons (Char-

Un formidable défilé de mode boucle les activités commémoratives
L'un des temps forts de cette célébration a été, sans nul doute, le grand défilé de mode, présenté par deux stylistes-modélistes, Gian Marco Messori (l'italien) et Elisabeth Belle-rose (la congolo-gabonaise).

Pour montrer combien ce défilé de mode était d'une qualité exceptionnelle, Bélinda Ayessa a convié les spectateurs de vivre ce grand moment de célébration dont la forme et le fond résident dans l'expression vestimentaire de créateurs de beauté.

Deux thèmes principaux ont marqué ce défilé de mode, à savoir les explorateurs et élégance et style. Une manière de revisiter le parcours de Savorgnan de Brazza dans la découverte du Congo. Pour ce faire, un tableau illustrant la rencontre entre Pierre Savorgnan de Brazza et le roi Makoko Iloh Ier a été présenté au cours de cette soirée.

Ces deux stylistes-modélistes ont montré une espèce de belle vitrine du monde aux spectateurs présents à cette manifestation.

Un défilé teinté de l'Afrique et de l'Europe. Bref, ce n'était pas qu'un simple défilé de mode mais aussi un événement théâtral et musical. Une soirée agrémentée par les groupes téké et Musée d'art.

Notons que le Premier ministre, Clément Mouamba, était accompagné par le ministre de la Culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni ; quelques ambassadeurs en poste au Congo.

La famille de l'illustre explorateur était représentée par ses descendants venus directement d'Italie, en l'occurrence madame Speronella Savorgnan de Brazza et son fils, lesquels avec les membres de la cour royale de Mbé présents également à la soirée, ont représenté la mosaïque constituée autour du franco-italien et du Makoko. Une manière de rappeler ce qui se noua entre leurs aïeux et traça pour toujours la ligne d'amitié entre la France, l'Italie et le Congo.



Andréa Mazzella et Bélinda Ayessa accueillant les invités



Vue des invités, on peut apercevoir Jean-Paul Pigasse



La famille Royale de Mbé et les descendants de Savorgnan de Brazza



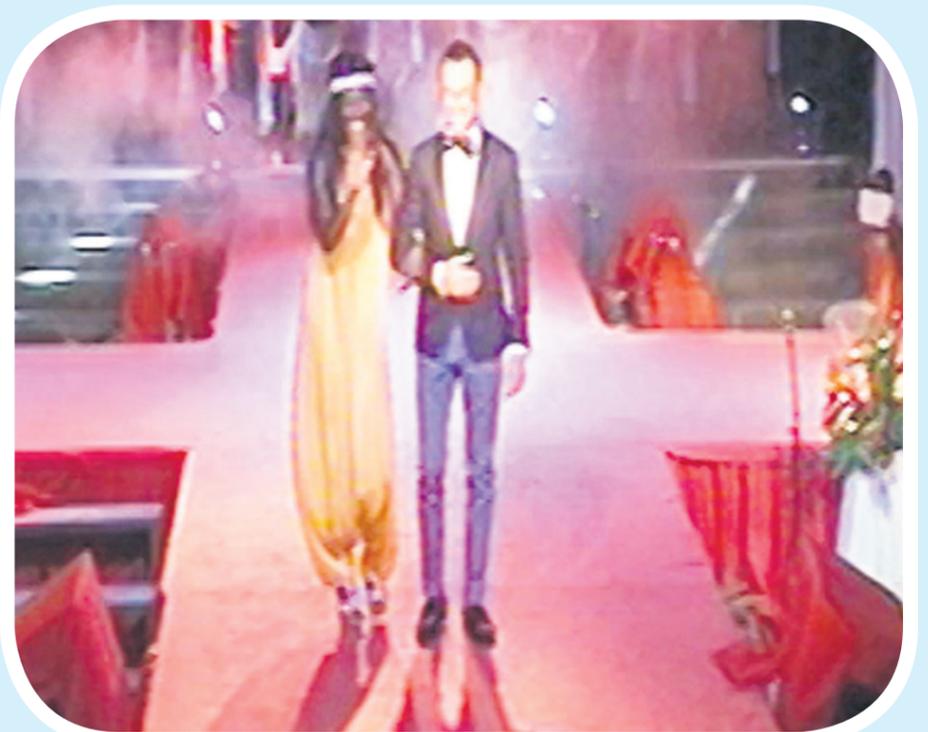
Une vue des diplomates



Remise de l'épée de Savorgnan par ses descendants au Mémorial



Une vue des invités



Les stylistes Modelistes, Elisabeth Bellerose et Gianmarco Messori



Une vue des diplomates



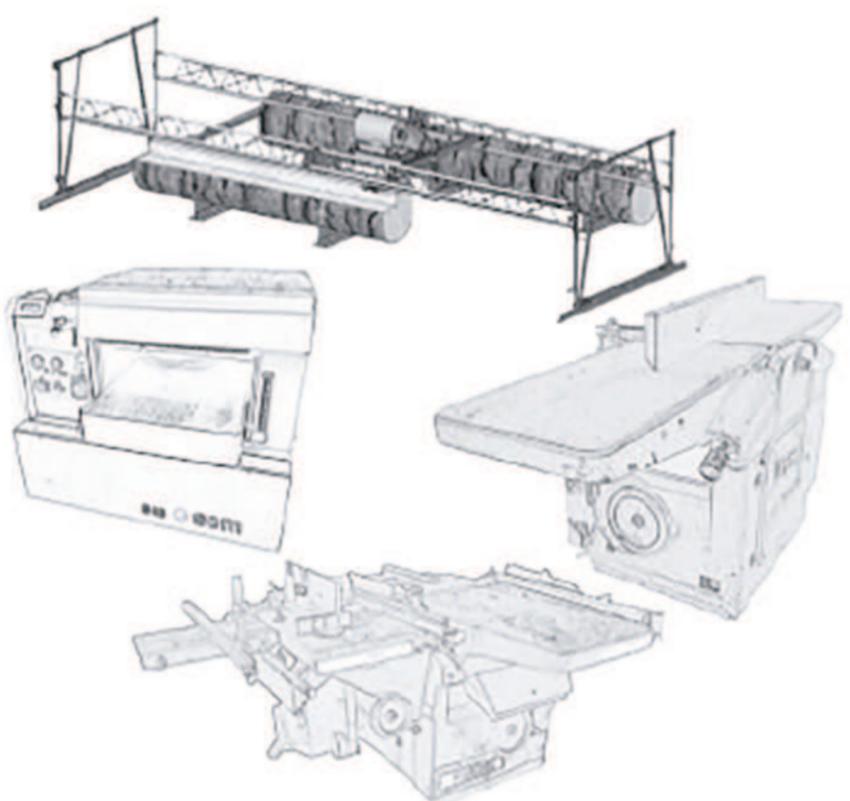
Une vue des diplomates



Vue des invités

MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris
 10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074
 Paris : +33 (0)6 08 02 59 42
 Email : ets.joulin@free.fr

NECROLOGIE

La famille TCHIYOMBO représentée par le Docteur LOEMBET Benoit.
 La famille MADOUNGOU représentée par Messieurs BATCHI BOUNAGA Victor, TATY Joseph, DJEMBO TATY Alphonse, Colonel SARLABOUT Joseph, Madame Cardorelle Florence, Monsieur LOEMBET Désiré et madame MASSANGA MAKAYA Marie Jeanne. La famille TCHIKONDO représentée par Madame DELLAU Jacqueline, PACKA Florence et Max Toussaint LOEMBA. Les enfants MOUMBOULI, les enfants MAYORDOME, les enfants BATANGOUNA ont la douleur de vous annoncer le décès de leur fille, mère, sœur et tante, la veuve BATANGOUNA née TOUKOULA Marie Jeanne Agent ATC/ CFCO retraitée survenu le samedi 15 Octobre 2016 à 6h30' à l'hôpital général Adolphe Cissé.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, avenue de l'indépendance, arrêt secrétariat, face au siège de l'arrondissement N°3 Tié-Tié.

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 Octobre 2016 à 15h30' au cimetière familial de Loubou.

Paix à son âme



IN MEMORIAM

21 octobre 2013 - 21 octobre 2016
 Trois (3) ans se sont écoulés quand disparue la regrettée Banda Dzondzo Antoinette d'Obongui Obamba, dans le district de Boundji.

En ce jour de triste anniversaire monsieur M'Bouengue célestin, les enfants Pele Patrice, Charlotte, Didace, Lydie et petits fils, prient tous ceux qui les ont assistés et sympathisés lors de cette rude épreuve, de trouver ici leurs sincères remerciements et expriment leur profonde gratitude renouvelée.

Maman Anto, nous ne t'oublierons jamais. Que la terre des saints te soit accueillante.

Paix à ton âme.



23 octobre 2010 - 23 octobre 2016
 Cela fait six(6) ans que tu nous as quittés papa Inkoua Jean-Bedel. La vie a voulu que tu empruntes une nouvelle route. Ton départ fut précipité et a été un immense choc pour nous. Nous garderons toujours, dans nos cœurs les doux instants passés auprès de vous. Continue de prendre soin de nous et de nous guider comme tu as toujours su le faire.

Hommage à notre papa dit (112).



REMERCIEMENT

Charlem Léa Legnoki et famille, remercient très sincèrement les parents, amis et connaissances ainsi que les étudiants de l'ENS à Brazzaville, du soutien multiforme qu'ils leur ont apporté lors du décès brutal de leur frère, fils et petit-fils, Charmant Trésor Legnoki, décédé le 15 septembre 2016, à Brazzaville. Que l'âme de notre regretté repose en paix.



Avis de recrutement

Dans le but d'étendre et redynamiser son réseau de distribution, le quotidien "Les Dépêches de Brazzaville" portent à la connaissance du public brazzavillois qu'il recrute des revendeurs pour étoffer sa force de vente.

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de nos bureaux ou de nous contacter au : 06 800 76 36 / 05 595 34 94.

Réception :

- Lundi
- Mercredi
- Vendredi

} 10h00-12h00 / 15h00-17h00

.....

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
 Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
 (africaine, française et italienne)
 Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
 Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces, Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso immeuble Les Manguiers (MpiLa), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
 Du lundi au vendredi 10h-19h
 Samedi 10h-18h




Descente parlementaire du vénérable deuxième questeur du Sénat, Dominique ALOKA dans le département de la Sangha

Le Vénérable Deuxième Questeur du Sénat, Dominique ALOKA, Président du Collectif des Sénateurs du Département de la Sangha a effectué du 15 au 26 septembre 2016 dernier une descente dans la commune de Ouessou et dans le district de Sembé.

Cette descente s'inscrivait dans le cadre des missions revêlues aux parlementaires en vue de rencontrer leurs mandants.

Dans la commune de Ouessou, il a rencontré tour à tour Messieurs le Préfet du département, le Président du conseil départemental et le Président du conseil communal.

Tous ces entretiens, ont porté sur la situation sociopolitique du département. A cette occasion, le Vénérable Deuxième Questeur du Sénat a porté à la connaissance de ses interlocuteurs que sa mission allait se poursuivre jusqu'à Sembé où il procédera à la remise des produits pharmaceutiques et du matériel de santé au Centre de Santé Intégré de la localité.

Il a par ailleurs visité quelques chantiers de la municipalisation en cours de réalisations, lesquels chantiers semblent être arrêtés par manque de financement. Il s'agit notamment des sièges du conseil départemental, communal et de la direction départementale du plan et de la statistique, les seuls projets de second périmètre à avoir connu un début d'exécution. Il a aussi visité la zone inondée du quartier NGONGO qui doit faire l'objet d'une nouvelle expertise par les pouvoirs publics.

Dans le district de Sembé, le Vénérable Deuxième Questeur du Sénat a eu une série de rencontres avec les autorités locales, les conseillers locaux, le comité local du Parti Congolais du Travail (PCT) et les sages. Ces



entretiens se sont plus focalisés sur l'objet de son séjour : la remise des produits pharmaceutiques et du matériel de santé au Centre de Santé Intégré de la localité ainsi que la situation politique et économique du moment.

Entre autres, le Vénérable Dominique ALOKA a invité les uns et les autres à capitaliser les directives de son Excellence Monsieur le Président de la République sur la nécessité d'augmenter la production agricole afin de garantir aux populations une alimentation permanente. Car a-t-il

dit « un peuple qui ne produit pas ce qu'il consomme n'est pas un peuple libre ».

Par ailleurs, il a demandé à ses interlocuteurs de motiver davantage les producteurs de cacao, produit qui dans les temps passés portait le district au premier rang afin que ce dernier retrouve ses lettres de noblesse. La cérémonie de remise des médicaments et du matériel de santé s'est déroulée en présence de Monsieur Fidèle EPOYO Sous-préfet du district, de René TONG, Maire de la communauté urbaine, des conseillers locaux, des chefs de service,

des agents de santé, des chefs de quartiers et des présidents des partis politiques. Ce don était composé de produits pharmaceutiques, du matériel de santé (microscope, tensiomètre) et des moustiquaires imprégnées.

Dans son mot de circonstance, précédé par le mot de bienvenue du Maire, le Vénérable Deuxième Questeur a fait état des dons antérieurs octroyés aux écoles d'une part et à ce même centre de santé intégré d'autre part ; ceci pour ainsi raviser la conscience de certains. Il a aussi exhorté le personnel soignant à faire bon usage de ces médicaments qui visent l'amélioration de la qualité des soins aux populations. Non seulement, il a apporté dans sa gibecière des médicaments, le Vénérable Deuxième Questeur du Sénat prend financièrement en charge jusqu'à ce jour les quatre (04) agents communautaires du centre.

Monsieur le sous préfet dans son adresse, au nom des populations du district de Sembé a remercié sincèrement et félicité le Vénérable Deuxième Questeur pour tout ce qu'il ne cesse d'apporter aux populations de Sembé en vue d'améliorer l'offre et la qualité des soins à ces dernières./-

La remise des produits pharmaceutiques et du matériel de santé au centre de Santé Intégré de Sembé aura été la clef de voûte de cette descente.

C'est dans un climat empreint de pleine confiance que le Vénérable Deuxième Questeur du Sénat, Dominique ALOKA et sa suite ont regagné Brazzaville.

Pour le Directeur de Cabinet

Adrien ZABOT

Lend'S
PRESENTE

Le **22**
OCTOBRE 2016
à partir de 17h30

PEFACO HOTEL
MAYA-MAYA

CONCOURS DE COUTURIERS (E) JEUNE CREATEURS DE
MODE, SPECTACLE MUSICAL, CONTORRIONNISTE,
DANSE, HUMOUR...100% CONGOLAIS

Soirée
Culture & Arts

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE LA CULTURE
& DES ARTS, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE,
DE L'AGRICULTURE ET DES METIERS DE BRAZZAVILLE

Buffet cocktail et boissons non alcoolisées
et alcoolisées à volonté (whisky...)

PAF 35.000 Frs
50.000 Frs

info line : ☎ 06 929 26 50 - 01 929 26 50 - 01 631 11 97 ✉ contacts.lends@gmail.com
lieu de vente : Boutique LEND'S
114 Rue Mbachis Poto-Poto vers Madoukou de Ouendzé

soirée culture et arts-sca

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !

**LED 32" HD:
159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville - Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 - Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai
Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

COMPROMIS POLITIQUE

Le MLC dénonce un « coup d'État constitutionnel »

Ce parti politique entend user de tous les moyens légaux à sa disposition pour défendre les aspirations du peuple et exiger le respect de la Constitution ainsi que l'alternance du pouvoir au sommet de l'État.

Le Mouvement de libération du Congo (MLC), qui a suivi avec amertume le déroulement et les conclusions du dialogue politique de la Cité de l'Union africaine conduit par le facilitateur Edem Kodjo au mépris, dit-il, de la Constitution et de la Résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies, laquelle Constitution accorde une priorité à l'élection présidentielle dans le délai, c'est-à-dire en novembre 2016, a réagi à travers une déclaration publiée le 20 octobre. Portant la signature de Me Eve Bazaïba en sa qualité de secrétaire général, cette déclaration donne la position du parti en rapport avec les récentes tribulations politiques caractérisées par l'adoption et la signature de l'accord politique ayant sanctionné le dialogue de la Cité de l'UA. Évoquant le contenu dudit accord qu'il qualifie d'un « coup d'État constitutionnel qui engage la responsabilité directe du président Joseph Kabila face à la nation par rapport à son serment », le MLC déclare ne pas se sentir concerné par ce compromis politique. Ce, d'autant plus

qu'il a été conclu « en violation du pacte républicain, bafouant ainsi les aspirations profondes du peuple congolais focalisées autour du respect de la Constitution et l'alternance démocratique au pouvoir, gage de paix et de stabilité ». Le Parti de Jean Pierre Bemba fustige, dans le même ton, le comportement opportuniste et versatile d'une frange de l'opposition politique qui hier défendait le strict respect de la Constitution mais qui, aujourd'hui, a choisi de s'associer avec la majorité au pouvoir dans l'unique fin de prolonger le mandat du président de la République sortant en échange des intérêts personnels.

Pour le MLC qui s'appuie sur la loi portant statut de l'opposition spéciale en son article 4, il va sans dire que cette frange des compatriotes constitue désormais les membres de la majorité recomposée. L'histoire, se convainc le MLC, lui donne aujourd'hui raison. Car, en son temps, rappelle la déclaration, le parti de Jean Pierre Bemba avait prévenu que seul un dialogue sincère autour des questions techniques électorales était la voie de sortie en lieu et place de ce



Me Eve Bazaïba

forum qui n'avait pour objectif que de prolonger le mandat du président Joseph Kabila et de partager le pouvoir. Par ailleurs, le MLC dénonce le comportement du juge constitutionnel qui a demandé à la Commission électorale nationale indépendante de proroger la tenue de l'élection présidentielle en violation de l'article 73 de la Constitution. La Cour constitutionnelle, fait-il observer, a siégé pour rendre cet arrêt en violation

de l'article 90 de la loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle ainsi que des dispositions pertinentes du règlement intérieur qui la régit. Ceci, d'après le MLC, démontre à suffisance la complicité coupable avec les conclusions du dialogue et la preuve de l'instrumentalisation de cette institutions à des fins politiques. « Cet état des choses atteste visiblement que les institutions qui ont le devoir de faire respecter la Constitution, c'est-à-dire le président de la République et la Cour constitutionnelle sont celles-là même qui la violent, créant ainsi un vide qui enlève au peuple congolais le droit de recours », soutient le MLC.

Enfin, ce parti politique de l'opposition déclare qu'il usera de tous les moyens légaux mis à sa disposition par la Constitution, les lois et règlements de la République pour défendre les aspirations du peuple et exiger le respect de la Constitution ainsi que l'alternance du pouvoir au sommet de l'État. Le MLC demande au peuple congolais de demeurer vigilant et de ne jamais trahir la nation tout en saluant sa détermination à défendre les valeurs républicaines codifiées dans la Constitution.

Alain Diasso

ACCORD ISSU DU DIALOGUE

La Cénco pour une transition n'excédant pas 2017

Craignant que le pays bascule dans le chaos, les évêques catholiques, membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), estiment par ailleurs que tout doit être mis en œuvre pour réduire la période transitoire afin qu'elle ne dépasse pas l'année 2017.

Les évêques catholiques, membres de la Cénco, ont brisé leur silence le 21 octobre en livrant leur position vis-à-vis de l'accord politique issu du dialogue de la Cité de l'Union africaine. S'étant retirée depuis le 20 septembre de ce forum « pour manque d'inclusivité », l'Église catholique vient donc de rompre son mutisme en stigmatisant notamment les quelques faiblesses dudit accord. Nonobstant la tenue de ce dialogue et des conclusions qui l'ont sanctionné, les évêques catholiques se montrent toujours sceptiques quant à la suite des événements. Ils se disent, en effet, peinés de constater qu'à deux mois de la fin du mandat de Joseph Kabila, « les acteurs politiques ne réussissent pas encore à se mettre d'accord pour trouver des solutions pacifiques et consensuelles à la crise sociopolitique qui prend des proportions de plus en plus inquiétantes et qui risque de plonger notre pays dans le chaos ».

Ils prônent un nouvel accord sur l'élection présidentielle à venir, fruit de nouvelles discussions, et dans lequel sera figuré noir sur blanc que le président Kabila ne se représentera pas pour un troisième mandat. « Il est impérieux qu'il soit clairement mentionné dans le consensus à trouver que l'actuel président de la République ne se représentera pas pour un troisième mandat, conformément à l'article 220 de la Constitution », soulignent-ils dans leur communiqué. Pour la Cénco qui appelle à des nouvelles discussions entre la majorité et le Rassemblement, les di-



L'abbé Donatien Nshole, secrétaire général par intérim de la Cénco, lisant le message des évêques du Congo

vergences actuelles entre ces deux grandes plates-formes politiques du pays ne peuvent être que source de nouvelles violences. En outre, redoutant le pire au regard du report en avril 2018 de la présidentielle, la Cénco estime que tout doit être mis en œuvre « afin de réduire la période transitoire pour qu'elle ne dépasse pas l'année 2017 ».

Concernant justement la gestion de cette période de transition, les évêques catholiques estiment qu'il serait judicieux de formuler en des termes précis, contraignants et péremptoirs, les attributions du gouvernement, du Parlement et de la Commission électorale dans l'organisation des scrutins à venir. Aussi le gouvernement de transition aura-t-il pour mission d'organiser les élections, de garantir le respect des libertés, de rétablir l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Enfin, tout en émettant le vœu de voir l'ONU être représentée au comité de suivi de tout accord politique, les évêques ont invité le peuple congolais à demeurer vigilant quant au respect de la vie humaine, de la Constitution, des institutions et de l'État, sans céder à la manipulation ou à la violence.

A.D.

N'DJILI

La population sensibilisée aux résolutions du dialogue national

Félix Kabange Numbi et Christophe Mboso Nkodia ont franchi la commune de N'djili vendredi pour rendre compte à la population de cette partie de Kinshasa des résolutions issues du dialogue national. Et la salle Marie-Antandjo a été choisie pour la circonstance.

La sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la campagne patriotique « J'aime la RDC, je soutiens le dialogue » qui est entrée dans sa dernière phase, celle de la vulgarisation des résolutions du dialogue national.

Prenant la parole en premier, le vice-ministre de la Justice a appelé la population de N'djili à la paix. « Le dialogue a été organisé pour que les élections à venir puissent se dérouler dans la paix mais il y a des politiciens qui ne jurent que par des troubles en incitant la population à descendre dans les rues pour détruire. Ne vous laissez pas emporter par de tels politiciens », déclare le vice-ministre de la Justice qui fait savoir que si le pouvoir commence à verser le sang, cela ne vient pas de Dieu. « Si un politicien vous demande de descendre dans la rue, demandez-lui de le faire avec sa femme et ses enfants. Il ne faut pas mourir pour eux. Il ne faut pas suivre les appels au boycott. Il ne faut pas jouer avec l'avenir de vos enfants, il faut les envoyer à l'école », poursuit-il.

Le ministre de la Santé publique, qui a pris la parole en deuxième lieu sous les applaudissements de la salle, a retracé les différentes étapes de la tenue du dialogue national, les tractations avec le rassemblement de l'opposition pour l'associer au dialogue.

Parlant des grandes résolutions du dialogue national, le ministre de la Santé publique a souligné que les participants ont décidé de l'organisation concomitante de trois élections, à savoir prési-



Le ministre de la Santé exhibant l'accord signé à l'issue du dialogue

dentielle, députation nationale et provinciale le 29 avril 2018. Il a été aussi décidé de la refonte du fichier électoral. L'enrôlement est prévu pour le 31 juillet 2017. Quant aux élections locales, elles auront lieu au mois d'octobre 2018. À 21 jours à dater de la signature de l'accord, le gouvernement de large union nationale doit être mis en place et conduit par l'opposition. Ce gouvernement devra s'atteler à l'organisation des élections et s'occuper du social de la population. Le chef de l'État garde son fauteuil jusqu'à l'installation du nouveau président élu démocratiquement. « C'est au nom de la paix que toutes ces résolutions ont été prises », martèle le Dr Félix Kabange Numbi qui laisse entendre que cette campagne sur la vulgarisation des résolutions du dialogue va s'étendre même dans les provinces dans le souci de permettre aux Congolais de s'approprier les conclusions de ce forum.

Aline Nzuzi

CAN 2017-TIRAGE AU SORT

Les réactions des sélectionneurs Ibenge, Dussuyer, Le Roy et Renard

Présent au tirage au sort des équipes pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017, le sélectionneur de la RDC, Florent Ibenge, a déclaré qu'il ne faut minimiser personne. La RDC est dans le groupe C avec le Maroc, la Côte d'Ivoire, détentrice du trophée, et du Maroc.

La RDC joue son premier match de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017, le 16 janvier à Oyem, contre le Maroc. Les Léopards du Congo Kinshasa se retrouvent dans le groupe C à l'issue du tirage au sort de la C, en compagnie des Lions d'Atlas du Maroc, leur premier adversaire, des Éléphants de la Côte d'Ivoire, leur deuxième adversaire le 20 janvier, et enfin des Éperviers du Togo leur dernier adversaire au premier tour le 24 janvier à Port-Gentil. Notons que le groupe A se compose du Gabon, pays organisateur de la compétition, de la Guinée Bissau qui est en sa première phase finale d'une CAN, du Cameroun et du Burkina Faso. Le groupe B renferme l'Algérie, le Zimbabwe, le Sénégal et la Tunisie et le groupe D assemble le Ghana, l'Ouganda, l'Égypte et le Mali. Après le tirage au sort, on a noté plusieurs réactions. Présent à Libreville, le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, a indiqué ceci sur RFI : « Franche-



Florent Ibenge et Claude Leroy ont réagi après le tirage au sort

ment, avant le tirage, tout le monde avait peut-être envie de tomber contre la Guinée-Bissau. Après, il y en a qui en avait peut-être envie et qui vont peut-être regretter. Je suis vraiment bien placé pour savoir qu'il ne faut minimiser personne. À la CAN 2015, on a su que nous étions qualifiés vers 22h. Nous étions les derniers qualifiés, donc tout le monde aurait souhaité jouer contre nous. Et après cette CAN, on est rentré avec une médaille de bronze. Il ne faut vraiment minimiser personne, tout le monde peut être dangereux et après ce tirage, on prend ce que le sort nous réserve ».

Pour sa part, le technicien français Mi-

chel Dussuyer, sélectionneur de la Côte d'Ivoire, a noté que la RDC, première adversaire, est une belle équipe, avec quelques avis sur le Maroc et le Togo, tous adversaires directs dans le groupe C : « Il n'y a que de belles équipes qui sont présentes sur ce tournoi final. On va recroiser la route du Maroc après les avoir affrontés lors des éliminatoires de la Coupe du monde. La RDC de Florent Ibenge est aussi une belle équipe qui monte en puissance toutes ces dernières années, ils ont fait troisième à la CAN 2015. Et puis le Togo, même si cela a été une qualification de dernière minute, il n'y a pas de petites équipes aujourd'hui. On le sait, les résultats sont toujours très serrés et cette équipe du Togo est dans une nouvelle dynamique avec l'arrivée de Claude Le Roy. Ils ont de belles individualités, il faudra prendre très au sérieux ». Ancien sélectionneur de la RDC, et récemment sélectionneur des Diables Rouges du Congo Brazzaville, jouissant d'une grosse expérience du football africain, Claude Le Roy a fait remarquer : « Nous sommes la seule équipe qui va devoir affronter trois champions d'Afrique. Bien évidemment cela va être compliqué. Je vais retrouver la RDC

et aussi Hervé Renard (sélectionneur du Maroc) et Michel Dussuyer avec la Côte d'Ivoire qui est championne d'Afrique. Vous imaginez pour nous le nombre de « Tourmalet » qu'il va falloir franchir pour atteindre les quarts de finale ! Mais nous sommes déjà fiers d'être qualifiés. Nous allons maintenant faire honneur au maillot des Éperviers ». Champion d'Afrique avec la Zambie et la Côte d'Ivoire, et actuel sélectionneur du Maroc, le technicien français Hervé Renard a centré son intervention dans Ivoire Soir sur la Côte d'Ivoire, et le Togo, certainement pour deux raisons : la Côte d'Ivoire son ancienne équipe et le sélectionneur du Togo, Claude Le Roy, c'est son mentor dans l'univers africain du football. « Si j'avais à choisir mes adversaires, ce ne sont pas ceux que le tirage au sort nous a donnés. C'est le football. À nous de nous préparer dans les meilleures conditions. La Côte d'Ivoire, on est déjà dans le même groupe de Coupe du monde et nous allons la recevoir le mois prochain (novembre). Le match contre le Togo aura pour moi un parfum particulier puisque ce sera l'occasion de retrouver Claude Le Roy qui, le premier, m'a fait confiance en Afrique, lorsqu'il m'avait pris comme adjoint en 2008 au Ghana. Je lui dois beaucoup, il y a aura une très forte valeur émotionnelle. Mais c'est aussi cela le football », a-t-il déclaré.

Martin Engimo

ÉNERGIE

Embellie « hypothétique » des prix des produits de base en 2017

La Banque mondiale (BM) reste toutefois réservée sur cette projection qui s'appuie simplement sur le raffermissement de la demande et la contraction de l'offre l'année prochaine. Selon l'institution de Bretton Woods, il faut s'attendre les 12 prochains mois à un rebond d'au moins 25 % des prix du pétrole, du gaz naturel et du charbon, soit une hausse supérieure aux prévisions de juillet dernier, affirme-t-elle dans la dernière édition de *Commodities Markets Outlook*. Il s'agit d'un rapport trimestriel de la BM concernant les prévisions sur les prix de 46 produits de base jusqu'en 2025.

Dans son rapport d'octobre qui contient tout un dossier spécial consacré au plan de réduction de la production récemment annoncé par l'Opep (Organisation des pays producteurs de pétrole), la BM a revu à la hausse ses prévisions pour les cours du pétrole en 2017, tablant désormais sur un baril à 55 dollars américains contre 53. Une telle révision à la hausse se justifie, selon elle, par l'accord intervenu entre les pays membres de l'Opep imposant une limite de production après une longue période de laisser-faire, poursuit-elle. Entre-temps, les prix du brut devront s'établir à une moyenne de 43 dollars le baril en 2016, représentant aucun changement par rapport aux estimations de juillet.

Doute

L'accord de l'Opep va forcément tirer les prix vers le haut, insiste la BM. Mais plusieurs raisons viennent alimenter une certaine circonspection de l'institution financière internationale. D'abord, celle-ci ne peut anticiper plus fermement une hausse sensible des prix de l'énergie l'année prochaine sans réunir les informations précises sur les modalités concrètes d'application de l'accord de l'Opep. « L'accord aura certainement de profondes répercussions sur les marchés pétroliers quand il entrera en vigueur. Mais nous devons envisager ces prévisions avec circonspection », indique la BM. Au-delà, la BM évoque un autre problème qui risque de mettre à mal la prévision de croissance. L'institution tire cette analyse de l'expérience du passé. En effet, les accords visant à

infléchir les cours des produits de base comme l'étain ou le café arrivent effectivement à faire basculer les marchés avant de cesser tout effet. Il est ainsi difficile de maintenir cet effet dans la durée, renchérit-elle. Dans le secteur pétrolier, une autre donne devrait empêcher de doper les cours du pétrole. Il s'agit de la montée en puissance de l'offre non conventionnelle provenant notamment des producteurs de gaz de schiste.

La sortie du tunnel

La crise de l'économie mondiale a conduit à une chute des cours des matières premières faute d'une demande conséquente. Cet affaiblissement des prix des matières premières, note la BM, a durement touché les pays émergents et en développement exportateurs, même si leur situation semble s'être stabilisée. Pour 2016, la prévision de la BM ne mentionne aucune croissance en vue pour ce groupe d'économies. « Les décideurs devront, dans la mesure du possible, poursuivre les stratégies de relance, à l'instar des investissements dans les infrastructures, la santé et l'éducation, dans le cadre d'un plan budgétaire à moyen terme crédible », précise la BM.

En dépit de la croissance nulle, les cours vont plutôt bien évoluer sur le marché. Les métaux et minéraux pourraient gagner 4,1 % en 2017 du fait des pressions sur l'offre. L'on annonce une hausse de l'ordre de 20 % des prix du zinc en raison de la fermeture de plusieurs grands sites miniers et des réductions de production des années précédentes. La même progression des prix doit être signalée pour les produits agricoles. En effet, l'on fait état d'une hausse de 1,4 % en 2017 en raison du renchérissement plus progressif que prévu des denrées alimentaires. Quant aux céréales, leurs prix augmenteront de 2,9 % en 2017 tandis que les cours des huiles et farines d'oléagineux progresseront moins vite, à peine 2 %. Pour rappel, le rapport *Commodity Markets Outlook* de la BM analyse de façon détaillée les principaux groupes de produits de base, notamment l'énergie, les métaux, les produits agricoles, les métaux précieux et les engrais.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1 ZONE OUEST

Renaissance du Congo tient tête au DCMP

Il fallait le faire. Le FC Renaissance du Congo l'a fait. Après avoir tenu en échec l'AS V.Club par zéro but partout lors de la quatrième journée de la zone de développement ouest du championnat national de football, le club créé en 2014 et tuteuré par l'évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK) et Antoine Musanganya a accroché le Daring Club Motema Pembe (DCMP) par un but partout en cinquième journée.

Le match classé à haut risque du fait que Renaissance du Congo est scission du club vert et blanc, l'on craignait un affrontement entre les supporters de ces deux clubs. Dans cette espèce de crainte bien au-delà de l'aspect sportif, le ministre des Sports, Denis Kambayi, a fait une déclaration totalement incompréhensible, demandant aux supporters de V.Club de ne pas venir au stade assister à cette rencontre ! Mais l'on ne peut passer sous silence l'interruption de la partie pendant une quinzaine de minutes lorsque les supporters de deux côtés se sont quasiment rentrés dedans. Mais une grenade lacrymogène balancée par les policiers commis à l'ordre a vite ramené le calme. Et la partie a pu continuer jusqu'à la fin. Et la Ligue nationale de football (Linafoot) ne doit pas rester sans sanctionner ces violences ; ces troubles toujours présents dans les stades au pays et qui continuent de salir l'image du football national. Mais sur le terrain, le football a gardé ses valeurs. Pour cette première rencontre entre les deux clubs, les deux techniciens du football, l'entraîneur Otis Ngoma Kondi du DCMP et Éric Tshibusu Ike de Renaissance du Congo ont pris la mesure de l'évènement. L'ancien coach de Cambrai en France et actuel sélectionneur des Léopards U20 a mis en place une équipe compétitive avec des joueurs comme Manitou Matondo, Mukoko Amale, Ava Dongo, Zito, Doxa Gikanji, Junior Koné, Joël Musingu, alias Tempo, Jean-Marc Makusu Mundele, etc. Éric Tshibusu a, pour sa part, fait confiance au gardien de but Héritier Nke, et à Wadol Djouma, Bayide, Christian Ngimbi, Nzungu Mazowa, Thierry Kasereka, Matumona Zola, Rachidi

Musinga, Manga Sissoko, Alfred Mfongang, alias Sarkozy. Si Jean-Marc Makusu Mundele a ouvert le score à la 19e minute pour confirmer la domination du DCMP en première période, l'attaquant camerounais ancien de V.Club Alfred Mfongang a remis les pendules à l'heure à la 56e minute par son but égalisateur dans un temps fort du club orange. Un but partout, c'est le résultat de cette partie qui a drainé des fortes émotions chez les supporters de part et d'autre. Notons que Shark XI FC s'est imposé, le 20 octobre, face au SC Rojolu par deux buts à un, en cette même cinquième journée, alors que V.Club a été accroché, le mercredi 19 octobre, par Veti Club par un but partout. Kebatima a scoré le premier pour le club de Matadi (province du Kongo Central), avant que l'expérimenté Guy Lusadis Basisila n'ait égalisé avant la fin de la première période. V.Club a joué sans son entraîneur en séjour au Libreville où se déroulait le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN) Gabon 2017. Signalons aussi la défaite de Dragons/Bilimba, tombeur du DCMP en quatrième journée (3-2), face au Racing Club de Kinshasa (1-2). Et pourtant, le DCMP avait battu RCK en première journée par deux buts à un. Cela prouve que les rencontres de la zone de développement ouest sont très disputées.

Au classement de la zone ouest, le FC Renaissance du Congo, vaincu depuis le début de la phase des groupes, et contre toute attente, trône avec 11 points à son actif, suivi de V.Club avec le même nombre des points mais un goal average moins favorable. Racing Club de Kinshasa (RCK) vient en troisième position avec 10 points, devant Shark XI FC (9 points), le DCMP (8 points). Dragons/Bilimba se retrouve à la sixième position avec 7 points, talonné par Veti Club de Matadi (6 points), FC MK (4 points), SC Rojolu (2 points) et AS Ndombe lanterne rouge avec 0 point.

M.E.

COMICE AGROPASTORAL DE LA PÊCHE ET DE L'ARTISANAT

L'évènement s'est tenu avec succès

Les rideaux de la 2e édition du comice agropastoral de la pêche et de l'artisanat du département de Pointe-Noire sont tombés, le 20 octobre, à Tchiamba-Nzassi sous le patronage du préfet de la ville océane, Alexandre Honoré Paka.

Organisé par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, en partenariat avec la préfecture de Pointe-Noire, du 15 au 20 octobre, sur le thème « Combattant la dépendance alimentaire par l'augmentation et la diversification des produits de l'agriculture de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat », la 2e édition de la foire alimentaire a tenu toutes ses promesses.

En effet, malgré la conjoncture, les maraîchers, les agriculteurs, les pêcheurs, les éleveurs et artisans venus de Pointe-Noire et des 23 villages du district de Tchiamba-Nzassi ont remercié le préfet pour l'organisation réussie de la 2e édition qui restera à jamais gravé dans leur mémoire. « Nous sommes très contents parce que nous avons vendu en peu de jours une grande partie des produits que nous avons amenés. Nous repartons dans nos villages très satisfaits avec la seule ambition de nous préparer en conséquence pour la 3e édition », a indiqué Jeanne Biakoukila, maraîchère du village Cayo. Cependant, vu la quantité des produits exposés, ces producteurs ont

souhaité voir la prochaine édition s'étendre en plus de jours et qu'elle soit organisée à Pointe-Noire, là où il y a plus d'acheteurs. Tchiamba-nzassi passe le témoin à Pointe-Noire

Le cri du cœur des producteurs a été positivement entendu par le préfet qui, dans son allocution de clôture, a annoncé l'organisation de la 3e édition à Pointe-Noire en 2017. « Je voudrais faire le devoir de vous informer que la troisième édition du comice agropastoral de la pêche et de l'artisanat se tiendra en 2017 à Pointe-Noire », a dit le préfet.

Très ravi de constater l'indépendance que prend petit à petit la population de son département en produit agricole, de la pêche, de l'élevage et de l'artisanat, Alexandre Honoré Paka a appelé tous les acteurs, notamment les responsables de la gestion des cités, des districts, des quartiers des villages, des arrondissements et des différentes structures de s'approprier le projet de société du président de la République en apportant leur contribution au développement de l'agriculture. « Ce projet de société, pour aller vers le développement, demande de notre part une certaine discipline et pratique dans notre façon de faire, de nouveaux comportements face aux exigences de la nouvelle République dont nous avons tous rêvé en adoptons massivement la Constitution du 25 octobre 2015, laquelle



<Sans données à partir du lien>

Constitution nous régit aujourd'hui», a-t-il martelé.

Banga-Cayo remporte le prix d'excellence

À l'issue de cette 2e édition très riche en produits locaux de toute nature transformés ou non, Alexandre Honoré Paka a décerné des diplômes d'excellence aux chefs des villages, Banga-Cayo, Tandou-Mboma, Mboulombi et du quartier Tchiamba qui se sont distingués lors de ses descentes dans leur village et pendant le comice.

Soulignons qu'une émulation a été faite par le président de ladite commission. Le village de Ban-

ga-Cayo a remporté le premier trophée en produits agricoles, il est talonné par le village de Tandou-Mboma et 3e Mboulombi. Le prix de la pêche est revenu à Banga-Cayo suivi de Mboulombi. En élevage, le premier prix a été attribué à la Ferme Danze « Susu ya beto », suivi des Amis chinois. Le prix de l'artisanat a été attribué au village Tchisindzi et à Nadège Sounda.

Par ailleurs, les équipes de football et de nzango ayant participé aux activités sportives organisées en marge du comice ont reçu les trophées. Au football des jeunes : 1er la sélection Pointe-Noire, 2e

Tchiamba, 3e Nzassi. Football des vétérans : 1er sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi, 2e préfecture de Pointe-Noire

Au Nzango : 1er Nzassi, 2e Pointe-Noire, 3e Tchiamba. Outre ces prix, les dix meilleurs élèves qui ont participé au concours de dictée organisé par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture à l'occasion de la commémoration de sa 36e journée mondiale ont été congratulés par des diplômes de participation et des kits scolaires. Massala Garland, élève de la terminale D au lycée 30 Mars 1970, est premier avec une moyenne de 16/20.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Les musiciens outillés sur la prise de conscience et de responsabilité

La direction départementale des Arts et des Lettres de Pointe-Noire a organisé, le 21 octobre, au siège de la mairie de Mvou-Mvou un séminaire à l'intention des musiciens évoluant dans le département. Les opérateurs culturels, les mécènes, les producteurs et tous les intervenants dans l'art musical ont également pris part à cette activité.

« La construction de la conscience nationale par les musiciens » est le thème du séminaire animé par les personnes ressources outillées en la matière, à savoir l'écrivain Georges Mavouba Sokate, le musicien arrangeur Freddy Kebano, l'opérateur culturel Djo Fely Balendé.

En initiant ce séminaire, Fabien Victorien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres de Pointe-Noire, a voulu apporter par le biais des conférenciers une connaissance substantielle aux musiciens, les éducateurs et moralisateurs de la société, des vertus malheureusement en perte ces derniers temps au point de réduire les musiciens au rang peu reluisant de faire valoir dans la société. « Le musicien n'est pas un homme non instruit, il n'est pas non plus



Fabien Obongo entouré de Freddy Kebano Georges Mavouba Sokate Crédit photo «Adiac»

un mendiant. Donnons de la valeur à notre art pour que ceux qui sont appelés à nous écouter nous respectent », a-t-il dit à l'ouverture du séminaire.

En s'appuyant sur son ouvrage, Georges Mavouba Sokate a édifié l'auditoire sur la place prépondérante qu'occupent les musiciens dans la société. « Vous êtes des dieux, des créateurs, des prêtres, des rois et des prophètes », a-t-il renchéri en paraphrasant Nietzsche qui disait : « Une

vie sans musique serait une erreur ». Seulement, le musicien doit d'abord prendre conscience de lui-même et de sa liberté. C'est en homme libre qu'il doit se sentir dans la peau d'un créateur.

Freddy Kebano a développé le thème sur l'organisation et la structuration d'un orchestre. Pour l'icône de la musique congolaise, il n'existe aucun modèle standard de structuration d'orchestre ou de groupe. Chaque membre du groupe est

important. « Les groupes créés à l'image d'un leader tout puissant s'effritent rapidement alors que ceux mis en place sur la base de la complicité perdurent. C'est le cas du groupe Kassav », a-t-il dit, un groupe d'amis qui se retrouve quand il y a concert et qui n'exclut pas l'expression individuelle de tout un chacun ».

Djo Fely Balendé a exposé sur l'écriture de la chanson. À partir des exemples vivants, il a étayé le public sur la mission du musicien,

notamment faire que la musique soit réellement cette harmonisation des sons agréables à l'oreille par des textes bien choisis.

Après échanges et débats enrichis de contributions des musiciens tels que Caprice Dicon, Varan de Komodo, Achille Mouebo, Mochristo, les opérateurs culturels Médard Mbongo, Narcisse Miayoukou, Melos Destroy... des recommandations suivantes ont été faites : initier une loi combattant les antivaleurs dans la chanson congolaise en particulier et les arts en général, vulgariser la loi 01 portant orientation de la politique culturelle au Congo, encourager le Fespam à mettre en place le musée ethno-musico-logique selon les orientations de l'Union africaine, permettre un réel partage culturel sur toute l'étendue du territoire national, élargir la programmation des activités du Fespam à Pointe-Noire. « Je suis comblé et satisfait par ces échanges. Mon souhait est que tous mettent en pratique demain les riches enseignements reçus pour que la musique soit au Congo la chose la mieux partagée comme disait un sage africain », a conclu Fabien Victorien Obongo.

H.B.M.

HUMEUR

Et pourtant la route Brazzaville-Pointe-Noire suscite de la joie !

La joie est à la fois celle des voyageurs et surtout celle des habitants des villages riverains qui ont commencé depuis la mise en service de cette route à écouler et vendre facilement leurs produits agro-pastoraux, notamment des produits agricoles, de chasse, de cueillette, de ramassage et bien d'autres.

Véritable antivaleur quand des malintentionnés qui, en déphasage avec la joie de tout un peuple, créent sur la route des actes invraisemblables et inimaginables. Et tenant compte de ce qui se passe sur une « portion » de cette lourde route, l'opinion nationale du nord au sud et de l'est à l'ouest n'a qu'un seul mot sur ses lèvres ces derniers jours, celui de condamner sans communes mesures ces agissements inouïs qui sont contraires à l'esprit de citoyenneté que tous recherchent. Comment comprendre la persistance de telles antivaleurs lorsqu'on sait que le braquage, le viol, le vol, la destruction des biens publics et privés, la cassure des routes, des ponts, des barricades et la perte en vies humaines à certains endroits de la route ne feront que reculer le pays. Quelle honte sociale !

De Ouesso dans le département de la Sangha jusqu'à Pointe-Noire en passant par la Cuvette, les Plateaux, le Pool, la Bouénza, le Niari, la Lékoumou, le Kouilou et Pointe-Noire, les commerçants transporteurs privés ou publics n'ont jamais arrêté de saluer le gouvernement à travers ces efforts visibles qui sont déployés ici et là afin de relier tous les départements entre eux d'une part et avec les grandes agglomérations d'autre part. Mais hélas, pourquoi ces agissements « inhumains » qui tentent de transformer une « portion » de cette lourde route comme « un espace de violence » ou de la « jungle » ? Plaintes et lamentations des paisibles citoyens de la République devraient pousser ces gens-là à arrêter leur sale besogne.

Ces grincements de dents sont aussi des voyageurs-touristes qui avaient déjà pris goût de voyager par la route pour à la fois découvrir des paysages et certains sites touristiques enfouis dans certains départements du pays. Non n'ayons donc pas honte de le dire, il s'agit là belle et bien des actes de terreur sociale dûment prémédités. Car s'ils n'étaient pas prémédités ou s'ils étaient causés de façon spontanée, ils devraient déjà s'arrêter. Encore que sur cette portion de la route, ces actes d'antivaleur quittent parfois la route pour être perpétrés sur les rails, c'est-à-dire au niveau du CFCO. Pourquoi alors cela ? Est-ce que c'est cela la démocratie que l'on vante tant ? Il semble que les actes démocratiques ne sont pas synonymes du « banditisme social ».

L'opinion nationale, lorsqu'on l'interroge sur ces actes se dit être très lassée, car ceux-ci n'honorent et n'honoreront jamais leurs auteurs. Et comme il est dit ici et là, si ceux-ci ne s'arrêtaient pas, ils pousseront de nombreux voyageurs amoureux de la route à avoir peur de partir de Brazzaville pour Pointe-Noire et vice-versa par véhicule, car il y a comme un petit traumatisme qui va naître quand ces violences intermittentes ou ces actes de banditisme ou de terreur ne sont pas arrêtés sur cette « portion » de la route.

Est-ce qu'un paysan qui a cultivé son manioc, ses bananes, ses ananas, son maïs, est-ce qu'un chasseur qui a tué son gibier et qui ont déjà pris l'habitude de les vendre facilement aux voyageurs sans avoir parcouru d'office un kilomètre acceptent que cette situation perdure longtemps ? La réponse est bien non. Alors l'esprit citoyen et la cause nationale devraient l'emporter sur de tels agissements très sales et dégradants.

Encore que ce que l'on devrait savoir, c'est le fait que ces agissements lugubres fragilisent non seulement le tissu social mais aussi l'économie nationale, surtout dans ces moments où les cours du prix du baril du pétrole et celui d'autres minerais sont fluctuants dans un sens que personne n'a jamais souhaité.

Ceci étant, tâchons de ne pas faire reculer le pays par de tels agissements incongrus. Que cette portion de la route cesse d'être un « espace de violence » dûment préméditée. Et pourtant, c'est à travers les voies de communication qu'un pays peut se développer. Encore que les exactions de n'importe quelle nature que se soit ne s'expliquent pas parce qu'elles ne font que retarder les ambitions économiques d'un pays. Acceptons-nous que le pays s'arrête ? Affaire à suivre.

Faustin Akono

SUIVI DE PONTE DES TORTUES

Renatura et le PNCD initient une formation commune

L'ONG Renatura et le Parc national Conkouati-Douli (PNCD) ont échangé récemment leurs techniques de formation pour harmoniser et améliorer les méthodes de suivi de ponte des chéloniens fréquentant les côtes congolaises. Une initiative bénéfique pour les deux structures qui, auparavant, formaient séparément leurs membres au suivi desdites pontes.

Du 1er au 3 octobre au village Bellelo, à quelque 80 km au nord de Pointe-Noire, les membres de Renatura, association spécialisée dans la sauvegarde de la biodiversité et les agents du PNCD ont procédé à la formation de leurs différentes équipes au suivi efficace des tortues marines qui fréquentent le littoral congolais pour des besoins de ponte, de nourrissage et de nidification.

Ardemment souhaités par Renatura depuis son installation en 2005 au Congo, ces échanges ont été bénéfiques tant pour Renatura que pour le PNCD. « Ce travail conjoint va contribuer d'une part à montrer aux équipes la cohérence de leur action et stimuler leur motivation. D'autre part, il permet d'harmoniser les techniques de relever de données et devrait donc améliorer la collecte d'informations sur le



Les œufs de tortues olivâtres / Crédit photo «DR»

littoral », ont dit les membres de Renatura à la veille de cette formation financée par l'Union européenne et l'US Fish and Wildlife Service.

Après cette première expérience réussie, les membres des deux structures ont procédé au renforcement des capacités de leurs membres en matière de détermination des espèces et de suivi des tortues marines qui viennent pondre sur la côte congolaise. Essentiellement théorique, cette formation conjointe a été axée sur les techniques de recensement des nids, du comptage des œufs éclos et du baguage des tortues marines venues pondre. Des visites de terrain ont également été effectuées par les respon-

sables des deux structures.

Désormais mieux formés, les agents de Renatura et du PNCD pourront bien mener leurs activités. L'ensemble des équipes des deux structures ont ensuite été déployées sur les plages, couvrant ainsi les 170 km de littoral du Congo. Leur rôle sera de surveiller ces espèces menacées (tortues olivâtres et tortues luth) mais aussi d'apporter des données scientifiques pour mieux connaître leur biologie. Renatura Congo propose cette année encore aux adeptes des chéloniens marins de participer au suivi de ces pontes. L'accueil des touristes débutera mi-novembre et prendra fin mi-janvier.

Hervé Brice Mampouya

TRANSPORT URBAIN

La population de Nzassi souhaite la bienvenue aux bus de la STPU

Quelques jours après le lancement de la ligne du péage côte-matève Tchiamba par la Société de transport public urbain (STPU), en faveur de la 2e édition du Comice agropastoral de la pêche et de l'élevage qui a eu lieu à Tchiamba-Nzassi, le premier bus de cette société a franchi Nzassi le 19 octobre.

Privée des bus de la STPU depuis leur mise en circulation dans le département de Pointe-

Noire en 2014, la population de Nzassi a été surprise d'accueillir mercredi dans leur localité le premier bus de la STPU communément appelé « mal-à-l'aise » avec à bord les autorités militaires et administratives de Pointe-Noire et Thiamba-Nzassi. La surprise a été heureuse pour les jeunes de Nzassi qui ont félicité les autorités. « Nous sommes très heureux de vivre l'arrivée des « mal-à-l'aise » à Nzassi. C'est un événement qu'on attendait depuis long-

temps. Je me sens plus heureux aujourd'hui de voir ce bus en face de moi. Nous souhaitons qu'on nous dispose d'au moins trois bus pour mettre fin définitivement avec l'histoire de la course de taxi à 1000F CFA entre Tchiamba-Nzassi et Pointe-Noire », a indiqué Christ Dalsis Makosso Mavoungou.

Pour sa part, Rosette Ngouala Mabanza, très émue de l'arrivée du bus inaugural, s'est aussi réjouie car, d'après elle, à 150 FCFA la course entre Nzassi et péage et le même montant entre le péage et le centre-ville son budget de transport a considérablement baissé. « Je vis à Pointe-Noire, mais chaque jour je paye le billet aller-retour Pointe-Noire-Nzassi à 2000F CFA pour venir faire mon petit commerce. C'était un peu trop parce que j'ai quatre gosses à ma charge. Quand il y a la mévente, on était contraint de déboursier ce montant pour rentrer à la maison. Que Dieu bénisse celui qui a pensé soulager nos peines », s'est-elle réjouie.



Rosette Ngouala Mabanza débordée de joie à l'arrivée du bus à Nzassi «adiac»

H.B.M.

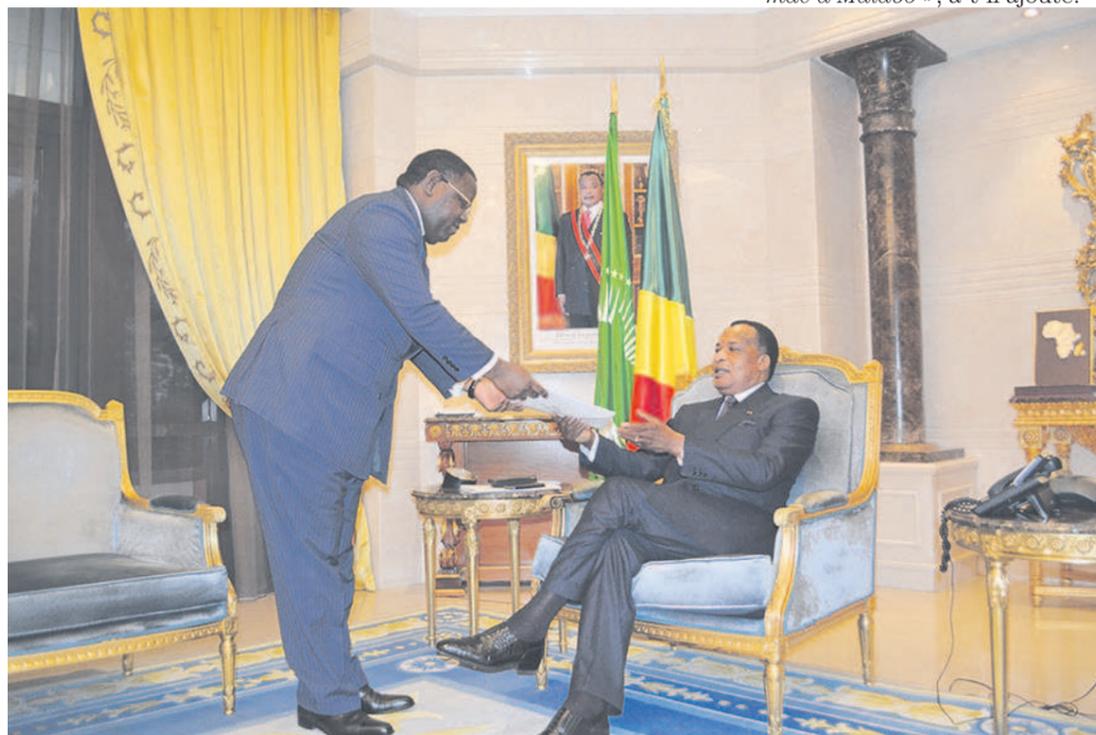
DIPLOMATIE

Le Premier ministre gabonais se félicite des relations « excellentes » avec le Congo

Le nouveau Premier ministre du Gabon, Emmanuel Issozé-Ngodet, s'est entretenu le 21 octobre avec le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, sur plusieurs sujets. Il est porteur d'un message du président gabonais, Ali Bongo Ondimba, à son homologue congolais.

En tête à tête pendant près de deux heures, les deux personnalités ont échangé sur la coopération bilatérale et multilatérale qu'entretiennent le Congo et le Gabon et les dernières informations sous régionale, notamment en République Centrafricaine, sans oublier la situation post-électorale au Gabon. « Les relations entre le Congo et le Gabon ont toujours été excellentes. Elles ne datent pas d'aujourd'hui et il faut s'en féliciter. Les chefs d'État des deux pays se concertent régulièrement, soit par des discussions directes, soit à travers des émissaires. Le chef de l'État gabonais m'a délégué auprès de son frère pour lui soumettre un certain nombre de questions et solliciter sa sagesse, ses avis éclairés et son expérience », a précisé Emmanuel Issozé-Ngodet à la sortie de l'audience.

Parlant de la situation dans la sous-région, notamment en République Centrafricaine, le Premier ministre gabonais, a répondu en ces termes : « Au regard du rôle que joue le Congo et le Gabon et de la charge qui est celle du président gabonais en sa qualité de président en exercice de la CEEAC et celle



Emmanuel Issozé-Ngodet porteur d'un message du président gabonais Crédit photo adiac

dévolue au président congolais, en tant que médiateur international dans la situation en RCA, les deux chefs d'État se consultent souvent sur cette question ».

En outre, il estime que la situation actuelle en RCA nécessite l'échange entre les présidents

Denis Sassou N'Guesso et Ali Bongo Ondimba pour « concilier les efforts et envisager des approches communes en vue d'aider ce pays à maintenir sa stabilité ». « L'Afrique centrale a toujours été aux côtés de la République centrafricaine. Elle continuera à le soutenir.

Les deux chefs d'État se sont concertés sur la mise en œuvre des dernières décisions qui ont été prises au sommet de la Cémac à Malabo », a-t-il ajouté.

que j'ai l'honneur de diriger a une feuille de route claire. Il s'agit d'abord d'organiser le dialogue politique pour apaiser le climat, puis favoriser la relance économique du pays », a déclaré le Premier ministre gabonais.

Comme la plupart des pays de la sous-région dont l'économie dépend essentiellement de l'activité pétrolière, le Gabon aussi connaît une situation difficile mais qui peut, a-t-il rassurer, être maîtrisée « si on venait à changer les habitudes dans la gestion des ressources budgétaires ». « L'engagement du gouvernement est de prendre des mesures pouvant permettre à l'État de mieux gérer le contre coût de la baisse du prix du baril du pétrole. Nous nous sommes engagés dans cette voie. Le Congo et le Gabon ayant des économies similaires, les options que nous pouvons arrêter à Libreville peuvent s'enrichir à partir de l'expérience de Brazzaville », a conclu le Premier ministre.

Rappelons que le Congo et le Gabon ont adopté en novembre 2014 une nouvelle marche à travers des rencontres régulières de haut niveau et la tenue annuelle des réunions dans le cadre des consultations politiques et diplomatiques.

Yvette Reine Nzaba

Après la crise post-électorale qui vient de secouer le Gabon, le nouveau Premier ministre qui reste optimiste en l'avenir de son pays a parlé également de ses priorités. « L'objectif fondamental était de faire baisser les tensions. Le gouvernement

RÉFLEXION

Mieux vaudrait rendre à César ...

Si l'on en croit les écrits des Évangélistes qui relatèrent sa vie (1) Jésus répondit un jour aux Phariséens qui l'interrogeaient sur le fait de savoir s'il fallait ou non payer les impôts romains, autrement dit respecter les lois édictées par l'autorité séculière : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ». Une formule aussi simple que précise qui fonde depuis près de deux mille ans, sur les cinq continents, les relations entre la puissance publique et les autorités religieuses.

Alors que le Congo fait face à la nouvelle flambée de violence que provoque dans une partie du département du Pool la folie meurtrière de celui qui se fait appeler de façon symbolique « Pasteur Ntoumi », il n'est pas inutile de rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier ce principe fondateur de la démocratie. Et tout particulièrement, bien sûr, aux évêques catholiques qui, réunis il y a une semaine à Brazzaville dans le cadre de la Conférence Episcopale du Congo, ont paru oublier ce principe fondateur des rapports entre l'Église et l'État.

Nous savons bien qu'un semblable pro-

pos soulèvera dans le milieu concerné une vague de critiques indignées et pourtant nous n'hésitons pas un instant à le formuler.

Pour les trois raisons que voici.

1) Les années qui viennent de s'écouler ont montré qu'un dialogue avec les « fous de Dieu » est impossible au sens propre du terme, chez nous comme ailleurs. Contrairement, en effet, à ce qui est écrit dans le message des évêques, l'État a fait du « dialogue » la pierre angulaire du retour définitif de la paix dans cette partie du Congo que ravagea la guerre civile en 1997 et 1998 ; il était même allé jusqu'à confier dans cette optique à Frédéric Bintsamou, auteur de violences extrêmes y compris contre des prêtres et des religieux, des fonctions officielles au sein de la gouvernance publique, ce qui ne s'était jamais vu nulle part ailleurs dans le monde. L'État a donc indiscutablement et au plus haut niveau pris « ses responsabilités de garant de la paix et de l'unité nationale » ; affirmer le contraire comme semble le dire le message des évêques relève soit d'un vocabulaire inapproprié, soit d'une inquiétante mauvaise foi.

2) Invoquer le Jubilé de la miséricorde pour exiger de ce même État qu'il libère des hommes qui ont, semble-t-il, violé les lois de la République lors de la campagne pour l'élection présidentielle et qui, de ce fait, sont très logiquement en attente de jugement devant les tribunaux congolais revient à nier les principes qui fondent l'État de droit. Si le gouvernement de la République a commis une erreur ou un abus de pouvoir en emprisonnant ces personnalités c'est à la justice de le dire, non aux autorités de l'Église catholique. Chercher comme le font celles-ci à s'immiscer dans la conduite des affaires publiques est commettre – à notre sens en tout cas – une erreur qui ne reflète certainement pas la position du Vatican en général, du Pape François en particulier. Cela rappelle de façon douloureuse les dérives de toute nature qui accompagnèrent les années de plomb vécues par les citoyens congolais au lendemain de la Conférence nationale souveraine de 1991.

3) La position adoptée par la Conférence épiscopale est d'autant plus choquante que depuis toujours l'État aide l'Église catholique congolaise. Sans jamais se formaliser des prises de position pour le moins discutables que certains de ses évêques ou

de ses prêtres adoptaient sur différents plans, la puissance publique en général et la présidence de la République en particulier n'ont jamais cessé de soutenir les initiatives religieuses. Que ceux qui l'ont oublié contemplent donc, en plein cœur de Brazzaville, la flèche de la Basilique Sainte Anne ou l'imposant bâtiment qui abrite aujourd'hui l'Association des conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC) ; et, sans entrer dans le détail, qu'ils s'interrogent aussi sur ce qu'il adviendrait des moyens de communication de l'Église dans cette partie de l'Afrique si une aide significative ne leur était pas apportée par des biais divers et sans la moindre contrepartie.

Au vu de ce qui précède le meilleur conseil que l'on puisse aujourd'hui donner à ceux qui, au sein même de l'Église catholique, tentent imprudemment de faire de la religion un instrument politique est bien celui que porte la phrase prononcée il y a deux mille ans par le Christ lui-même : « Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu ».

Jean-Paul Pigasse

(1) Marc, XII, 13-17. Matthieu, XXII, 21, 21. Luc, XX, 25.